

E-PAIEMENT

Le nombre de web-marchands franchit le seuil de 1.000

Page 09

DÉCÈS DU MOUDJAHID CHEIKH SAÏD EL HADJ
MOHAMED BEN BRAHIM "KAABACHE"



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Page 07

SÉCURITÉ ROUTIÈRE SAYOUD ORDONNE L'APPLICATION RIGOUREUSE DU NOUVEAU CODE DE LA ROUTE

Page 08



SOUTIEN FINANCIER AUX EPIC CHARGÉS
DE LA PROPRIÉTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT



BIR EL DJIR DÉBLOQUE 49 MILLIARDS DE CENTIMES

Page 02

GESTION DES DENIERS PUBLICS
À ORAN PROPRIÉTÉ



LA COUR DES COMPTES PASSE AU CRIBLE LES ACHATS ET LES RECRUTEMENTS

Page 03

RENTÉE SCOLAIRE 2026-2027 À ORAN

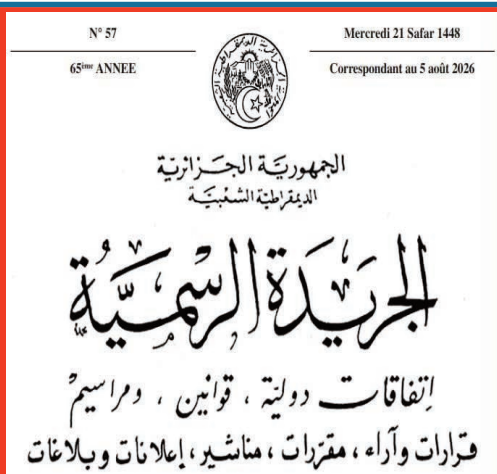


1 944 ENSEIGNANTS RECRUTÉS ET 23 NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS POUR RENFORCER L'ENCADREMENT

Page 04

DÉLITS LIÉS
AUX STUPÉFIANTS
Des intéressements
aux citoyens fournissant
des informations
sur les auteurs

Page 09



VISITE D'AHMED
ATTAF EN BIÉLORUSSIE

Des initiatives et des accords hautement stratégiques

Page 11



OPÉRATION « PORTS BLEUS »

Plus de dix secteurs mobilisés pour nettoyer les ports de pêche

H. Nassira

Une vaste campagne de nettoyage a été menée jeudi dans les trois ports bleus de la wilaya d'Oran, à savoir le port de pêche d'Oran, le port de pêche d'Arzew et l'abri de pêche de Kristel. Organisée sous le slogan « Ports bleus », cette opération s'inscrit dans le cadre de la campagne nationale de nettoyage de 46 ports répartis à travers 14 unités de l'Entreprise de gestion des ports de pêche et de plaisance.

À Oran, l'initiative a réuni plus d'une dizaine de secteurs, organismes et associations actives dans la protection du milieu marin, sous la supervision de la Direction de la pêche et de l'aquaculture. Une mobilisation qui a permis d'investir simultanément les différents espaces portuaires afin d'éliminer les déchets et autres détritus susceptibles de porter

atteinte à l'environnement marin.

La campagne a notamment été marquée par une forte implication des plongeurs professionnels et amateurs. Plusieurs associations spécialisées dans la protection de la mer, parmi lesquelles les Amis de la mer, le Dauphin d'or et l'Étoile de mer, ainsi que Taha Marine, ont participé aux opérations de récupération des déchets immergés.

Des entreprises spécialisées et des start-up opérant dans les domaines de la propreté et de la protection de l'environnement ont également apporté leur concours à titre bénévole. Les plongeurs ont ainsi procédé à l'extraction de différents déchets accumulés dans les bassins portuaires, contribuant à améliorer l'état du milieu marin et à préserver les ressources halieutiques.

L'opération a été organisée en coordination avec la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya d'Oran et



l'Unité de gestion des ports de pêche d'Oran. Plusieurs autres partenaires institutionnels ont pris part à cette action, notamment les Directions de l'environnement et des travaux publics, la Protection civile, les Scouts musulmans algériens – Commissariat d'Oran –, le Commissariat national du littoral – station d'Oran –, ainsi que le Croissant-Rouge algérien. Au-delà du nettoyage ponctuel des infrastructures portuaires, cette mobilisation vise à renforcer la sensibilisation à la protection du milieu

marin et à promouvoir une gestion plus responsable des espaces côtiers. Les participants ont insisté sur l'importance de pérenniser ce type d'actions et de consolider la participation citoyenne, considérant que la préservation du littoral constitue une responsabilité collective. À travers cette nouvelle opération, les acteurs mobilisés entendent contribuer à l'amélioration durable de la qualité environnementale des ports de pêche et à la préservation du patrimoine marin de la wilaya d'Oran.

CITÉ 2 500 LOGEMENTS AADL ES-SENIA

Les habitants réclament l'évacuation des déchets

H. N.

Après avoir pris en charge le nettoyage de leur environnement, les habitants de l'îlot P de la cité des 2 500 logements AADL à Es-senia sollicitent désormais l'intervention des services communaux pour évacuer les importants volumes de déchets collectés au cours de leur opération citoyenne.

Face à la dégradation progressive de certains espaces de leur cité, des riverains ont décidé de prendre les devants en organisant, de leur propre initiative, une vaste opération de nettoyage. Une mobilisation qui intervient dans le cadre d'un mouvement citoyen observé ces derniers jours dans plusieurs quartiers de la wilaya d'Oran, où des habitants s'emploient bénévolement à améliorer leur cadre de vie.

À l'îlot P, les habitants n'ont pas hésité à braver les fortes chaleurs pour s'attaquer aux différents points noirs qui défiguraient leur environnement. Pendant plusieurs heures, ils ont procédé au ramassage des déchets accumulés, à l'enlèvement des débris éparpillés ainsi qu'au désherbage des espaces verts, particulièrement affectés par le manque d'entretien.

L'opération a permis de débarrasser plusieurs secteurs de la cité de quantités importantes de déchets et de redonner, dans une certaine mesure, leur aspect aux espaces verts. Mais au terme de cette mobilisation, une difficulté majeure s'est rapidement posée : que faire des tonnes de déchets ainsi rassemblés ?

C'est précisément sur ce point que les habitants ont interpellé, jeudi, les services concernés, notamment ceux de la commune d'Es-senia. Alors que leur action se poursuivait jusqu'à une heure tardive, ils ont demandé la mise à disposition de moyens permettant d'assurer l'évacuation des amas de déchets issus de leur opération.

Les riverains souhaitent ainsi que les services de collecte prennent le relais afin que les efforts consentis ne soient pas réduits à néant par l'accumulation, sur place, des déchets ramassés. Ils appellent notamment à l'organisation de tournées d'enlèvement dédiées ou régulières au niveau de leur îlot.

Au-delà de la seule question de la propreté, cette initiative met en évidence une volonté croissante des citoyens de contribuer directement à l'amélioration de leur cadre de vie. Les habitants de l'îlot P souhaitent, à travers leur démarche, que cet engagement bénévole soit accompagné par les collectivités locales, dans une logique de coopération et de participation citoyenne à la préservation de l'environnement urbain.

SOUTIEN FINANCIER AUX EPIC CHARGÉS DE LA PROPRETÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Bir El Djir débloque 49 milliards de centimes

H. N.

La commune de Bir El Djir a décidé de mobiliser une enveloppe de 49 milliards de centimes au profit de cinq établissements publics à caractère industriel et commercial (EPIC), dans le cadre de la mise en œuvre de son budget supplémentaire au titre de l'exercice 2026. Une contribution financière qui intervient dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer la prise en charge de la propreté, de la gestion des déchets et de l'entretien du cadre urbain.

Les crédits accordés concernent plusieurs établissements auxquels la commune recourt régulièrement pour assurer des prestations liées à la gestion et à l'amélioration de son environnement urbain. La répartition arrêtée fait ressortir 10 milliards de centimes pour l'EPIC de propreté de Belgaïd, 16 milliards pour Oran Propreté, 5 milliards pour Oran Vert, 10 milliards pour l'établissement chargé de la gestion des centres d'enfouissement technique et 8 milliards pour ERMESO.

À travers ces dotations, l'APC de Bir El Djir entend consolider les moyens consacrés à l'entretien du territoire communal et

à la préservation de la qualité du cadre de vie. L'objectif affiché est notamment de permettre aux établissements concernés d'assurer dans de meilleures conditions les missions qui leur sont confiées, particulièrement en matière de propreté urbaine, de gestion des déchets, d'entretien des espaces verts et d'amélioration du paysage urbain.

Ces subventions ont été approuvées dans le cadre de l'adoption du budget supplémentaire 2026 par l'Assemblée populaire communale.

Elles répondent également aux difficultés financières rencontrées par certains de ces établissements, dont les ressources propres demeurent limitées, alors même qu'ils sont régulièrement sollicités par la commune pour assurer différentes prestations.

Pour l'APC, le versement des contributions financières dans les délais constitue ainsi un levier nécessaire pour prévenir les ruptures dans les prestations et éviter que les contraintes budgétaires des établissements concernés ne se répercutent sur la qualité des services assurés à la population. La priorité est notamment accordée aux interventions ayant un impact direct sur l'environnement et l'amélioration

du cadre urbain.

La question financière s'est par ailleurs imposée comme l'un des principaux dossiers de la dernière période au sein de la commune. Après l'élection d'un président d'APC par intérim lors d'une session extraordinaire, les élus ont accéléré la tenue d'une nouvelle session afin de procéder à l'adoption du budget supplémentaire, considéré comme déterminant pour la poursuite de plusieurs opérations.

Au-delà des crédits destinés aux EPIC, ce budget doit également permettre à la commune de faire face à plusieurs échéances, notamment les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire. Un crédit a ainsi été prévu pour l'acquisition de fournitures scolaires destinées à quelque 3 600 élèves, parallèlement à la prise en charge des salaires des personnels communaux.

À Bir El Djir, l'enjeu est désormais de traduire ces nouvelles capacités financières en amélioration concrète des prestations de proximité, dans une commune où la pression urbaine impose des moyens conséquents pour maintenir la propreté, gérer les déchets et préserver durablement le cadre de vie.

CAP
DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

GESTION DES DENIERS PUBLICS À ORAN PROPRETÉ

La Cour des comptes passe au crible les achats et les recrutements

Habib Benaouda

La Cour des comptes a engagé une opération de contrôle approfondie au sein de l'entreprise de wilaya Epic Oran Propreté, portant notamment sur la gestion des moyens généraux, les opérations d'acquisition, les stocks et équipements ainsi que les procédures de recrutement. Plusieurs responsables ayant exercé des fonctions de gestion au sein de l'établissement ont, à ce titre, été officiellement convoqués afin de présenter les documents requis et d'apporter les éclaircissements nécessaires aux magistrats chargés de cette mission.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des prérogatives de la Cour des comptes en matière de contrôle de l'utilisation des deniers publics, de vérification de la conformité des opérations de gestion et d'évaluation des conditions dans lesquelles les ressources financières et matérielles des organismes publics sont administrées.

Selon une source au fait du dossier, les premières investigations portent sur le service des moyens généraux et des magasins. Les magistrats examinent les différentes opérations d'achat et d'acquisition réalisées au cours des précédentes années de gestion, à travers notamment les pièces administratives, les documents comptables et les justificatifs afférents aux différentes transactions.

Le contrôle porte également sur les conditions dans lesquelles les équipements et le matériel acquis ont été réceptionnés, enregistrés, stockés et mis en exploitation. Les opéra-



tions d'inventaire, de conservation et de suivi du patrimoine matériel de l'établissement font ainsi partie des éléments soumis à vérification, avec pour objectif de déterminer leur conformité aux procédures réglementaires en vigueur.

Les ressources humaines également dans le viseur

Le volet relatif à la gestion des ressources humaines figure également parmi les dossiers examinés par les magistrats de la Cour des comptes. Des responsables ayant eu la charge du service du personnel ont été convoqués afin de fournir les éléments nécessaires à l'examen des dossiers de recrutement.

Les vérifications concernent notamment les conditions de sélection et d'embauche, les qualifications exigées pour l'accès aux différents postes ainsi que le respect des règles régissant les procédures de recrutement. Certaines situations feraient l'objet d'un examen particulier en raison de questionnements portant, selon la même source, sur l'adéquation entre les qualifications de cer-

tains agents recrutés et les conditions requises pour les postes concernés.

La Cour s'intéresse également au respect des principes d'égalité des chances et de compétence dans les opérations de recrutement, dans le cadre d'un examen qui doit permettre de retracer les différentes étapes ayant conduit aux décisions prises.

Des documents administratifs et comptables passés au crible

Au-delà des opérations d'achat et des recrutements, l'audit englobe plusieurs décisions administratives, documents comptables et registres liés à la gestion de l'établissement. L'objectif est de dresser un état des lieux aussi complet que possible des pratiques de gestion et d'identifier d'éventuelles insuffisances, anomalies ou irrégularités qui pourraient nécessiter des éclaircissements.

Il convient toutefois de souligner que l'ouverture d'un contrôle par la Cour des comptes ne préjuge nullement de l'existence d'infractions ou

de responsabilités individuelles. À ce stade, les investigations étant toujours en cours, les éventuelles observations ne pourront être définitivement établies qu'au terme de l'examen de l'ensemble des pièces et après recueil des explications des responsables concernés.

Un contrôle à forts enjeux

L'intérêt accordé à la gestion d'Oran Propreté tient également à la nature même des missions assurées par cette entreprise de wilaya, chargée d'un service public directement lié à l'environnement urbain et au cadre de vie des citoyens.

Dans ce contexte, la gestion des marchés, des acquisitions, du patrimoine matériel et des ressources humaines constitue un enjeu majeur, tant au regard de l'importance des moyens mobilisés que de la nécessité d'assurer une utilisation optimale des ressources publiques.

La suite de cette opération dépendra désormais des conclusions auxquelles parviendront les magistrats de la Cour des comptes. Le rapport final permettra de déterminer la nature des observations éventuellement retenues et leurs conséquences, celles-ci pouvant aller de simples recommandations destinées à corriger certaines insuffisances et améliorer les pratiques de gestion à d'éventuelles mesures prévues par la réglementation, si des manquements étaient effectivement établis.

Pour l'heure, le dossier demeure au stade du contrôle et de l'examen contradictoire. Les responsables concernés disposent ainsi de la possibilité de produire les documents et explications susceptibles d'éclairer les différentes opérations soumises à vérification.

GESTION LOCALE À ES-SENIA

Fin de fonctions pour la déléguée communale à Aïn El Beïda

S Hadjar

La visite effectuée jeudi à Aïn El Beïda par le Wali d'Oran, Brahim Ouchene, aura été suivie d'une décision administrative immédiate. À l'issue de cette sortie de terrain consacrée à l'examen de la situation environnementale dans cette localité relevant de la commune d'Es-senia, le chef de l'exécutif de wilaya a mis fin aux fonctions de la déléguée locale.

La décision intervient à la suite de constats établis sur place concernant la prise en charge de la propreté de l'environnement et l'accomplissement des missions relevant de la délégation. Selon les éléments communiqués par la wilaya, un manque de diligence dans l'entretien du cadre de vie ainsi que des insuffisances dans l'exercice des responsabilités confiées à la déléguée ont été relevés lors de cette visite.

Cette mesure vient ainsi sanctionner une situation jugée insatisfaisante au niveau local. Elle intervient directement après une inspection destinée à permettre au wali de s'enquérir de l'état des lieux et d'évaluer la qualité de la prise en charge des préoccupations liées à l'environnement.

Le choix d'un déplacement sur le terrain revêt, dans ce contexte, une importance particulière. Les questions relatives à la propreté et à l'entretien des espaces publics constituent des missions dont les résultats sont immédiatement perceptibles par les citoyens. Elles nécessitent, au niveau des structures de proximité, un suivi régulier et une capacité d'intervention adaptée aux besoins constatés dans les différents quartiers et secteurs.

À Aïn El Beïda, les observations effectuées au cours de cette visite ont donc conduit le wali à considérer que les conditions d'exercice des missions n'étaient pas satisfaisantes. La fin de fonctions de la déléguée constitue la conséquence administrative retenue à la suite de ces insuffisances.

La décision intervient également dans un contexte où la gestion du cadre de vie figure parmi les dossiers nécessitant une vigilance permanente de la part des collectivités locales. Le maintien de la propreté des espaces publics, l'entretien de l'environnement immédiat des habitants et le traitement des insuffisances signalées constituent autant d'éléments qui relèvent de la gestion quotidienne et de la proximité avec les citoyens.

Au-delà de la sanction prononcée à l'encontre de la responsable d'Aïn El Beïda, cette décision met en évidence l'importance du rôle dévolu aux responsables des structures territoriales. Ceux-ci sont appelés à assurer un suivi effectif de leur périmètre d'intervention et à veiller au respect des missions qui leur sont confiées.

Le contrôle effectué jeudi permet ainsi de rappeler que la responsabilité locale ne se limite pas à la gestion administrative des affaires courantes. Elle implique également une présence régulière sur le terrain et une attention constante portée aux conditions de vie de la population.

En mettant fin aux fonctions de la déléguée d'Aïn El Beïda, le wali d'Oran a donc choisi de tirer les conséquences des insuffisances constatées lors de sa visite. La décision souligne, en filigrane, l'exigence d'une gestion de proximité davantage axée sur le suivi, la réactivité et la qualité du service rendu au niveau local.

Cette nouvelle mesure traduit enfin la volonté de l'exécutif de wilaya de maintenir un contrôle direct sur la gestion des différents territoires et de faire de l'état du cadre de vie un indicateur concret de l'efficacité des responsables locaux.

INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE À AÏN EL TURCK

Neuf membres d'une même famille intoxiqués par un chauffe-eau

Toufik K

Neuf personnes, âgées de 2 à 60 ans, ont été intoxiquées au monoxyde de carbone (CO), jeudi soir, à la suite d'un dégagement émanant d'un chauffe-eau à l'intérieur d'une habitation individuelle située au quartier Mohamed Gries El Bahia, dans la commune et daïra d'Aïn El Turck, à l'ouest d'Oran. Les secours de la Protection civile sont intervenus à 22h25 pour prendre en charge les victimes, des deux sexes, qui présentaient notamment des difficultés respiratoires. Parmi elles, deux personnes avaient perdu connaissance à l'arrivée des équipes de secours. Les victimes ont reçu les premiers soins nécessaires sur place avant d'être évacuées vers l'établissement hospitalier local pour une prise en charge médicale. Cet incident rappelle, une nouvelle fois, les risques liés aux appareils de chauffage et de production d'eau chaude, particulièrement en cas de mauvaise ventilation ou de dysfonctionnement, le monoxyde de carbone étant un gaz toxique, inodore et invisible qui peut rapidement provoquer une intoxication grave.



RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027 À ORAN

1 944 enseignants recrutés et 23 nouveaux établissements pour renforcer l'encadrement

Habib Benaouda

La rentrée scolaire 2026-2027 se prépare sous le signe du renforcement des capacités d'accueil et de l'encadrement pédagogique à Oran. La wilaya bénéficiera de 1 944 nouveaux enseignants stagiaires, tandis que 23 établissements scolaires, dont 11 écoles primaires, 8 collèges et 4 lycées, ainsi que 80 classes d'extension, devront être mis en service dès la prochaine rentrée.

Selon des sources proches de la direction de l'Éducation de la wilaya d'Oran, ces recrutements font suite à la publication des résultats définitifs du concours de recrutement sur titre organisé au titre de l'année 2025 pour les enseignants des trois cycles d'enseignement. Ils viennent renforcer les effectifs du secteur et répondre aux besoins générés notamment par l'ouverture de nouvelles structures éducatives.

Le dispositif de renforcement ne se limite toutefois pas au personnel enseignant. Un concours externe de

recrutement est également prévu le 26 septembre prochain au profit de plusieurs corps et grades administratifs et pédagogiques. À ce titre, 1 840 nouveaux postes budgétaires ont été attribués à la wilaya d'Oran.

1 840 postes pour les corps administratifs et pédagogiques

Ces postes concernent notamment les grades d'économe, de sous-économe, de surveillant de l'éducation, de conseiller d'orientation et de conseil scolaire et professionnel, d'éducateur spécialisé dans le soutien scolaire, de conseiller en alimentation scolaire ainsi que d'attaché principal de laboratoire.

Cette importante opération de recrutement intervient alors que le réseau des établissements scolaires connaît une nouvelle extension à travers la wilaya. La mise en service de 11 écoles primaires, 8 collèges et 4 lycées devrait ainsi permettre d'augmenter les capacités d'accueil et de contribuer à réduire la pression sur les établissements existants. À ces nouvelles infrastructures s'ajoutent 80 classes d'ex-

tension réparties entre les différents cycles d'enseignement.

Parallèlement à l'effort consenti en matière d'infrastructures et d'encadrement, le volet relatif à la restauration scolaire connaîtra également un renforcement. Pas moins de 25 nouvelles cantines scolaires seront ouvertes à l'occasion de la prochaine rentrée, avec pour objectif d'améliorer la prise en charge des élèves, notamment dans le cycle primaire, et d'élargir le nombre de bénéficiaires du régime de demi-pension. Selon le calendrier arrêté pour la rentrée, les personnels administratifs et les fonctionnaires rejoindront leurs postes le 23 août, alors que la reprise des enseignants est fixée au 30 août. Les élèves retrouveront, quant à eux, les bancs de l'école le 6 septembre 2026. Avec ce triple renforcement des ressources humaines, des infrastructures et des services de restauration scolaire, la wilaya d'Oran entend aborder la nouvelle année scolaire avec un dispositif plus étoffé, en vue d'améliorer les conditions de scolarisation et de renforcer la qualité de l'encadrement pédagogique dans les différents établissements.

HAÏ BOUAMAMA

Quatre nouvelles infrastructures scolaires bientôt réceptionnées

Meriem B

Quatre nouveaux établissements scolaires devront être prochainement réceptionnés à Bouamama afin de renforcer l'offre éducative et de répondre aux besoins croissants générés par l'extension urbaine du quartier. Une école primaire, située au niveau du site des 1 300 logements AADL, sera livrée dans une dizaine de jours et devrait ouvrir ses portes dès la rentrée scolaire 2026-2027. Un groupement scolaire est également annoncé comme prêt pour cette échéance, tandis qu'un collège est programmé pour décembre et que le chantier du futur lycée fait actuellement l'objet d'instructions pour accélérer sa réalisation. C'est dans ce contexte que le wali d'Oran, Brahim Ouchene, a effectué jeudi 6 août une visite d'inspection de ces quatre projets relevant du secteur de l'éducation nationale. Cette sortie de terrain, menée dans le cadre du suivi des opéra-

tions supervisées par la Direction des équipements publics, avait pour objectif de s'enquérir de l'état d'avancement des travaux, de veiller au respect des délais de livraison et de s'assurer de la préparation des nouvelles structures en prévision de la rentrée.

Le renforcement du réseau scolaire entre dans sa phase décisive

Au niveau du site des 1 300 logements AADL, le projet d'école primaire arrive ainsi à son ultime phase. Il ne reste que l'achèvement des travaux du restaurant scolaire et de l'aire de jeu avant sa réception, prévue dans une dizaine de jours. Sa mise en service dès septembre devrait permettre d'absorber une partie des besoins scolaires du nouveau pôle résidentiel. Le futur groupement scolaire constitue une autre opération appelée à produire un effet immédiat sur les capacités d'accueil du quartier. Selon les explications fournies au wali, l'établissement sera prêt pour la rentrée prochaine et contribuera à réduire la

pression sur les structures existantes.

Pour le collège, dont la réception est prévue en décembre, le wali a insisté sur le strict respect du calendrier annoncé. Il a appelé les responsables concernés à maintenir la cadence nécessaire afin d'éviter tout retard dans la livraison de cette infrastructure. La réalisation du lycée demeure, quant à elle, soumise à une accélération du rythme des travaux. Sur place, Brahim Ouchene a demandé le renforcement du chantier et la mobilisation de moyens supplémentaires, tout en insistant sur le respect des normes de qualité. À travers ces quatre opérations, Bouamama devrait ainsi voir son réseau scolaire se renforcer progressivement, avec l'objectif d'adapter les capacités d'accueil à l'évolution du quartier. La proximité de la rentrée confère toutefois une importance particulière aux deux infrastructures appelées à être mises en service dès septembre, alors que les autres projets devront suivre leur calendrier de réalisation.

EXPLOITATION ILLÉGALE DU LITTORAL

Six interpellations et 107 équipements saisis à Aïn El Turck

T. F

Six personnes ont été interpellées et 107 équipements saisis, jeudi soir, à Paradis Plage, dans la commune d'Aïn El Turck, lors d'une opération de lutte contre l'exploitation illégale des espaces balnéaires. L'intervention a été menée par la brigade mobile de la police judiciaire de la sûreté de daïra, en coordination avec les services de la commune.

Le matériel récupéré au cours de cette opération comprend 60 chaises, 14 tables et 33 parasols. Les six personnes interpel-

lées, soupçonnées d'être liées à cette activité, ont été conduites au siège de la sûreté de daïra d'Aïn El Turck pour les procédures judiciaires d'usage.

Cette intervention s'inscrit dans le cadre des directives données par le wali d'Oran, Ibrahim Ouchene, pour intensifier la lutte contre les formes d'occupation et d'exploitation non autorisées des plages. Le dispositif vise notamment à empêcher que l'installation de matériel à vocation commerciale ne transforme des portions du domaine public balnéaire en espaces privatisés de fait.

À travers cette action, les services concernés entendent ainsi réaffirmer le

caractère public et gratuit des plages, en veillant à préserver le droit des estivants à accéder librement au littoral. L'enjeu est d'autant plus sensible en cette période de forte affluence, où la pression sur les espaces balnéaires favorise la multiplication des pratiques d'occupation irrégulière.

L'opération menée à Paradis Plage vient ainsi renforcer les actions de contrôle engagées sur le littoral oranais contre les pratiques susceptibles de limiter l'accès des citoyens aux plages ou de détourner leur vocation d'espaces publics. Les personnes interpellées feront l'objet des suites judiciaires conformément aux procédures en vigueur.

SAISON ESTIVALE ET GRATUITÉ DES PLAGES

Ouchene met les communes face à leurs responsabilités

Sarah M

La gratuité d'accès aux plages ne doit souffrir d'aucune entorse. C'est le message qui ressort de la tournée effectuée, jeudi, par le wali d'Oran, Brahim Ouchane, dans plusieurs sites balnéaires de l'est de la wilaya. Accompagné de la commission de sécurité, le chef de l'exécutif a consacré cette sortie à un contrôle de proximité des conditions d'accueil des estivants et, surtout, à la vérification de l'application effective de la mesure de gratuité.

Loin d'un simple passage protocolaire, cette tournée a permis au wali de s'arrêter sur les principaux aspects qui conditionnent le bon déroulement de la saison estivale : accès libre au littoral, disponibilité des équipements, accueil du public, propreté des plages et contrôle des pratiques d'exploitation. Quatre sites ont été visités au cours de cette journée : la plage Grande de Marsa El Hadjadj, El Manara à Arzew, Dehaliz à Gdyl et Aïn Franine à Bir El Djir.

À Marsa El Hadjadj, première halte de la délégation, l'attention s'est portée sur la mise en œuvre des dispositions relatives à la gratuité et sur les conditions réservées aux vacanciers. Le wali a échangé avec des estivants qui ont favorablement accueilli la décision de rendre les plages accessibles sans paiement. Il a également inspecté le dispositif mis en place par la Gendarmerie nationale, dont la mission consiste notamment à empêcher les pratiques illégales et à veiller au respect du principe de gratuité.

Le contrôle s'est également étendu aux équipements mis à la disposition des vacanciers. Tables et chaises doivent être utilisées dans de bonnes conditions et préservées, a insisté le wali auprès des animateurs de plage. Ces derniers ont été appelés à accorder une attention particulière à l'accueil du public, tandis que le président de l'APC a reçu des instructions pour renforcer la prise en charge de la propreté du site.

La propreté et l'accueil au cœur du dispositif

À Arzew, la même ligne de conduite a été observée. Sur la plage de la Manara, le wali s'est assuré du respect de la gratuité d'accès et des conditions d'accueil. Mais au-delà de la question de l'accès, c'est l'état général de l'environnement immédiat qui a retenu l'attention du chef de l'exécutif. Des instructions ont ainsi été données au président de l'APC afin d'intensifier le nettoyage de la plage et des espaces limitrophes.

À Dahaliz, dans la commune de Gdyl, le dispositif destiné aux estivants a également été passé en revue. Tables et parasols étaient mis gratuitement à leur disposition. Le wali a, une nouvelle fois, rappelé que la gratuité de l'accès devait être appliquée de manière stricte, sans pratiques parallèles susceptibles de vider cette mesure de sa substance.

La dernière étape de la tournée a conduit la délégation à Aïn Franine, à Bir El Djir. Le wali y a examiné les modalités de gestion du site, la prise en charge des estivants et le respect de la gratuité. Les animateurs ont été invités à assurer un accueil à la hauteur de l'affluence estivale, notamment après la mise à disposition gratuite des équipements de plage, parmi lesquels les parasols, tables et chaises.

La Gendarmerie appelée à veiller au respect de la gratuité Sur l'ensemble des sites inspectés, la mission des services de sécurité a été clairement réaffirmée. La Gendarmerie nationale doit veiller à l'application effective de la gratuité et intervenir contre toute forme d'exploitation illégale du domaine balnéaire.

À travers cette tournée, les autorités de wilaya cherchent ainsi à passer d'une logique de décision à une logique de contrôle et d'exécution. Dans un contexte de forte fréquentation du littoral, la gratuité ne constitue désormais qu'un premier volet d'une politique visant également à améliorer l'accueil, préserver les équipements publics, renforcer la propreté et garantir aux estivants un accès au littoral dans des conditions satisfaisantes.

L'enjeu est désormais de faire en sorte que ces orientations soient visibles dans chacune des plages concernées et que le principe de gratuité ne reste pas une disposition administrative, mais devienne une réalité tangible pour les milliers d'estivants qui fréquentent quotidiennement le littoral oranais.

TLEMCEN

Le wali inspecte plusieurs chantiers éducatifs à l'approche de la rentrée 2026-2027



O. DEGUI

Dans le cadre du suivi permanent des projets du secteur de l'éducation sur l'ensemble du territoire de la wilaya, M. Youcef Bechlaoui, wali de Tlemcen, a effectué, ce jeudi, une vaste tournée d'inspection des établissements scolaires en cours de réalisation. Cette visite, qui intervient à moins de deux mois de la rentrée scolaire 2026-2027, vise à évaluer l'avancement des travaux et à garantir des conditions d'accueil optimales pour les élèves.

Le wali a entamé sa visite par l'inspection du chantier d'un complexe scolaire de type 3, situé à proximité de l'école Tchouar Sid Ahmed. Cet établissement, qui comprend 18 classes, 3 salles polyvalentes et des bâtiments administratifs, affiche un taux d'avancement de 85 %. Le wali a salué la qualité des travaux et le respect des normes techniques, tout en insistant sur la nécessité de maintenir le rythme actuel pour une livraison dans les délais impartis.

Aïn Fezza : une annexe scolaire achevée à 95 %

Dans le village d'Ouchba, commune d'Aïn Fezza, le wali a inspecté l'annexe du complexe scolaire « Ghomri Mohamed », dont les travaux sont achevés à 95 %. Ce projet, qui comprend quatre classes, des sanitaires et des aménagements divers, devra être livré dans les plus brefs délais afin d'être opérationnel dès la prochaine rentrée scolaire.

Beni Khellad : un nouveau collège pour désengorger les classes

Lors de sa troisième étape, le chef de l'exécutif

local s'est rendu à Beni Khellad pour inspecter le chantier du nouveau collège de type B destiné à remplacer l'actuel collège Bouanani Bouziane. L'établissement comptera 28 classes, un auditorium, des bureaux administratifs, une bibliothèque, une salle polyvalente, une cantine, un réservoir d'eau et un semi-internat. Actuellement, 12 classes sont déjà opérationnelles et la construction des 16 autres est en cours. Ce projet devrait soulager les difficultés de transport d'environ 250 élèves issus de villages reculés de la commune. Le wali a demandé à la Direction des équipements publics et au bureau d'études de renforcer le suivi et la coordination pour achever les travaux restants dans les normes et les délais impartis. Dans la même commune, le wali a inspecté l'annexe du complexe scolaire « Hakim Si Ibrahim », insistant sur la nécessité d'achever les aménagements extérieurs avant la rentrée.

Ghazaouet : un collège de 28 classes en construction

Poursuivant sa visite, M. Bechlaoui s'est rendu à Ghazaouet, dans le quartier de Sidi Amar, où il a inspecté le chantier d'un collège de type 300/7. L'établissement comprendra 28 classes, 4 laboratoires, un auditorium, des salles polyvalentes, une bibliothèque, un service de santé et une cantine de 300 repas. Le wali a insisté sur l'impératif d'achever les travaux pour offrir aux élèves des conditions d'apprentissage optimales dès la rentrée.

Aïn Fettah : un lycée à 70 % et un geste citoyen salué

À Aïn Fettah, le wali a inspecté le chantier

d'un lycée de 200/800 élèves dont les travaux sont réalisés à 70 %. Le projet comprend 27 classes, 6 laboratoires, 2 ateliers, un gymnase et une cafétéria. Tout en saluant la qualité des travaux, il a insisté sur le maintien du rythme actuel pour garantir l'ouverture dans les délais. Sur ce même chantier, deux élèves ont été aperçus en train d'offrir de l'eau aux ouvriers, un geste de solidarité que le wali a chaleureusement salué. En reconnaissance de leur civisme, il leur a remis à chacun une tablette numérique, soulignant que de telles initiatives inculquent aux jeunes les valeurs de responsabilité et d'appartenance.

Maghnia, Sabra, Aïn Ghoraba et Terni : des projets à divers stades d'avancement

La tournée s'est poursuivie par plusieurs autres inspections : Maghnia : le wali a visité le chantier d'un complexe scolaire de troisième année dans le quartier Messali El Hadj, exigeant l'accélération des travaux et la mobilisation de toutes les ressources pour une livraison avant la rentrée. Sabra : au sein de la zone des 450 logements sociaux, un nouveau collège de 24 classes, doté de laboratoires, de salles informatiques et d'un bloc administratif, est presque achevé. Le wali a demandé la finalisation des derniers travaux pour accueillir les élèves, notamment ceux résidant dans les nouveaux logements. Aïn Ghoraba : deux infrastructures ont retenu l'attention du wali.

D'une part, un complexe scolaire de 18 classes (540 places) situé entre Taghza et Ajdar, avec cantine et terrain de sport. D'autre part, un lycée d'une capacité de 1 000 élèves, achevé à 99 %, comprenant 34 classes, 6 laboratoires, un gymnase, un auditorium et un terrain de sport. Terni : le wali a inspecté un CEM de type B7/300, qui disposera de 32 classes, 4 laboratoires et 2 salles polyvalentes. Il a appelé à accélérer le rythme des travaux tout en veillant à la qualité à chaque étape.

À l'issue de cette tournée, M. Youcef Bechlaoui a donné des « instructions fermes » pour renforcer les effectifs sur les chantiers, accélérer le rythme des travaux et veiller au strict respect des normes de qualité et des délais fixés.

L'objectif est de réceptionner l'ensemble des projets dans les temps impartis et de garantir une rentrée scolaire 2026-2027 dans des conditions organisationnelles et pédagogiques optimales.

MOSTAGANEM

Sept nouvelles cantines scolaires en construction

R.M

Les travaux de réalisation de sept nouvelles cantines scolaires ont été lancés, récemment, dans la wilaya de Mostaganem, en prévision de la rentrée scolaire 2026-2027, indique un communiqué de la cellule de l'information et de la communication du cabinet du wali.

Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du programme de renforcement des infrastructures éducatives et de généralisation de la restauration scolaire, bénéficie d'une enveloppe financière globale de 175 millions de dinars.

Les projets concernent les écoles Ben-Si-Youcef-Mokhtar et Lahouel-Abdelkader dans la commune de Mostaganem, l'école Benaïcha-Mohamed à Aïn Tedelès, ainsi que l'école Abboud-Ziane à Sidi Ali. Le programme prévoit également la réalisation de cantines à l'école Belkhodja-Abdelkader (Nekmaria), à l'école Benabbou-Ahmed (Hadjadi) et à l'école Benmekki-Benabdou (Benabdelmalek-Ramdane), ajoute le communiqué. Mercredi, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a donné le coup d'envoi des travaux de construction de la cantine de l'école Lahouel-Abdelkader, d'une capacité de 100 repas par jour. À cette occasion, il a insisté sur la nécessité de veiller à la qualité des travaux et au respect des normes à toutes les étapes de la réalisation. Il a également demandé d'adopter une conception esthétique pour les façades afin qu'elles s'intègrent harmonieusement à l'environnement scolaire.

Le wali a, en outre, souligné l'importance de l'acquisition d'équipements de haute qualité pour assurer un service de restauration dans les meilleures conditions.

Il a exigé que le projet soit livré au plus tard le 1er novembre prochain, tout en veillant à une séparation totale entre le chantier et l'établissement scolaire pour garantir la sécurité des élèves.

Il a également demandé que les travaux de fondation soient achevés avant la prochaine rentrée scolaire, conclut le communiqué.

TIARET

Un accident de la circulation fait six morts et deux blessés

K.L

Un tragique accident de la route s'est produit, jeudi après-midi, sur le chemin de wilaya numéro 2, dans la commune de Chahaima (wilaya de Tiaret), suite à une collision entre une voiture de tourisme et un camion. Le bilan provisoire fait état de six (6) morts sur le coup et de deux (2) blessés, dont l'état est jugé préoccupant.

Dès l'annonce du drame, les autorités locales de la wilaya de Tiaret ont déclenché une intervention d'urgence, mobilisant l'ensemble des moyens humains et matériels disponibles pour la prise en charge des victimes. Sur place, les services de secours ont procédé à l'évacuation rapide des blessés vers l'établissement public hospitalier d'Aïn Deheb, où ils ont reçu les premiers soins. Les autorités locales se sont personnellement rendues sur les lieux de l'accident pour superviser les opérations de secours et



coordonner l'intervention des différentes équipes, selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Des instructions ont été données pour garantir une prise en charge médicale optimale des

blessés et assurer la fluidité des opérations.

Par ailleurs, les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête afin de déterminer les causes exactes et les circonstances de ce drame, précise la même source.

AÏN TEMOUCHENT

Deux micro-zones d'activités réceptionnées



B.H

La wilaya d'Aïn Temouchent, située à l'extrême ouest du pays et connue pour son potentiel agricole, industriel et touristique, a franchi, jeudi, une nouvelle étape décisive dans sa stratégie de développement économique local avec la réception officielle de deux micro-zones d'activités, a annoncé M. Mabrouk Ouled Abdennebi, wali de la wilaya, à l'occasion des travaux du conseil exécutif, qui se sont tenus au siège de la wilaya en présence des principaux acteurs économiques et institutionnels de la région, ainsi que

des représentants du monde des affaires et des investisseurs potentiels. Ces deux nouvelles zones d'activités, situées respectivement dans la commune d'Aïn Tolba et dans la région d'Aïn El-Beïda (relevant de la commune de Hammam Bouhadjar), sont désormais entièrement achevées et prêtes à accueillir des projets d'investissement dans divers secteurs d'activité, allant de l'agroalimentaire aux services en passant par l'artisanat, les petites industries manufacturières et les technologies de l'information et de la communication. Les travaux de réalisation, qui ont duré près de dix-huit mois et ont mobilisé des entreprises lo-

cales, ont été menés conformément aux normes techniques et environnementales en vigueur, a précisé le wali, qui s'est félicité de la qualité des prestations fournies et du respect des délais impartis. La micro-zone d'Aïn El-Beïda s'étend sur une superficie globale de 3 hectares, aménagée en 61 lots fonciers destinés aux investisseurs, avec des tailles variant selon les besoins des projets. Elle dispose de voiries asphaltées, de réseaux divers (électricité, eau potable, assainissement, gaz) et d'un éclairage public performant, offrant ainsi des conditions optimales pour l'implantation d'entreprises et la création d'activités

économiques durables. Des espaces verts et des aires de stationnement ont également été aménagés pour améliorer le cadre de travail et faciliter l'accès aux entreprises, contribuant ainsi à l'attractivité de la zone.

La micro-zone d'Aïn Tolba couvre, quant à elle, une superficie de 1,96 hectare, répartie en 32 lots viabilisés, également équipés de toutes les commodités nécessaires à l'accueil de projets productifs. Cette zone, plus modeste en taille, est destinée à accueillir des entreprises artisanales et des petites unités de production, contribuant ainsi à la création d'un tissu économique diversifié et résilient, capable de résister aux aléas économiques et de créer des emplois locaux.

Une troisième zone en voie d'achèvement

Le wali a également annoncé qu'une troisième micro-zone d'activités, implantée dans le village de Graïria, commune de Hassi El-Ghella, devrait être réceptionnée dans les prochaines semaines, les travaux de viabilisation ayant atteint un stade très avancé, avec un taux d'achèvement estimé à plus de 90 %. Cette nouvelle infrastructure, d'une superficie de 2,5 hectares, viendra renforcer l'offre foncière de la wilaya et offrir de nouvelles perspectives d'investissement aux porteurs de projets, qui sont nombreux à chercher des terrains viabilisés pour concrétiser leurs ambitions entrepreneuriales. Ces infrastructures, a souligné le premier respon-

sable de l'exécutif local, constituent un apport important pour les communes concernées, qui souffrent souvent d'un manque d'équipements économiques et de zones d'activités structurées, freinant ainsi le développement local et l'initiative privée.

En mettant à disposition des assiettes foncières viabilisées et prêtes à l'emploi, elles visent à attirer des projets d'investissement porteurs, à diversifier le tissu économique local, à dynamiser l'activité commerciale et artisanale et, surtout, à créer de nouveaux emplois durables au profit des jeunes chômeurs de la région, qui sont nombreux à chercher des opportunités professionnelles dans leur localité et à se tourner vers l'entrepreneuriat.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique nationale de promotion de l'investissement et de soutien aux petites et moyennes entreprises, qui constituent le moteur essentiel de la croissance économique et de la création d'emplois en Algérie, conformément aux orientations du président de la République visant à diversifier l'économie nationale et à réduire la dépendance aux hydrocarbures. Les autorités locales ont annoncé qu'elles allaient accompagner les investisseurs dans leurs démarches administratives et leur offrir un soutien technique et logistique pour faciliter la concrétisation de leurs projets, à travers des guichets uniques et des procédures simplifiées.

MASCARA

Une journée de sensibilisation pour lutter contre l'hépatite virale

B.Y

La Direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Mascara a organisé, jeudi, une journée d'étude consacrée à la sensibilisation et à la prévention contre l'hépatite virale, en présence des autorités locales, des professionnels de santé et des représentants de la société civile. Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège de la wilaya, a permis de faire le point sur la situation épidémiologique de la maladie dans la région et de définir les axes prioritaires d'une stratégie de prévention efficace.

Intervenant en ouverture des travaux, le médecin épidémiologiste de l'EPSP de Mascara, Amir El Aïd Lezhana, a souligné que le dépistage précoce constitue l'un des principaux piliers de la prévention, permettant de détecter l'infection à un stade précoce, avant l'apparition de complications graves telles que la cirrhose ou le cancer du foie, et d'offrir au patient un traitement approprié au moment opportun. Il a ajouté que ces mesures contribuent à limiter la transmission de l'infection au sein des familles et de la communauté, en identifiant les porteurs asymptomatiques.

La spécialiste en maladies infectieuses de l'établissement hospitalier Issaad-Khaled, Hafidha Raffas, a indiqué que la prévention demeure le moyen le plus efficace pour lutter contre la propagation de la maladie, grâce aux



examens réguliers et au dépistage qui empêchent son évolution vers des stades avancés. Elle a appelé à intensifier les actions de sensibilisation en impliquant l'ensemble des acteurs : secteur de la santé, associations, école et famille, afin de toucher toutes les catégories de la population. Le médecin du service des activités sanitaires de la DSP, Moumen Benaouda, a rappelé que la prévention repose essentiellement sur un diagnostic précoce, permettant de détecter la maladie avant l'ap-

parition de complications graves et de réduire les risques de transmission. Un traitement précoce, a-t-il précisé, contribue à préserver les fonctions hépatiques et permet aux patients de mener une vie normale.

La sensibilisation, un levier essentiel

La spécialiste en gastro-entérologie de l'établissement hospitalier Meslem-Tayeb, Fatiha Rami, a souligné que les campagnes de sensibilisation renforcent la culture sanitaire, encouragent la vaccination et le dépistage

précoce, et incitent à éviter les comportements à risque susceptibles d'augmenter la transmission du virus. Intervenant à la clôture des travaux, le wali de Mascara, Fouad Aïssi, a insisté sur le fait que la lutte contre l'hépatite virale ne relève pas uniquement du secteur de la santé, mais nécessite la mobilisation de l'ensemble des secteurs et institutions, dans le cadre d'une approche participative. Il a appelé à faire de la prévention une responsabilité collective et de la protection de la santé des citoyens une priorité absolue. Il a exhorté tous les acteurs à redoubler d'efforts pour préserver les acquis et réduire les facteurs de risque.

Une stratégie nationale de prévention des maladies hydriques

Le directeur de la santé de la wilaya, Karim Tazi, a indiqué que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de prévention des maladies à transmission hydrique. Elle vise à mettre en lumière la situation épidémiologique de l'hépatite virale à Mascara et à sensibiliser aux risques de contamination liés à la consommation d'eau ou d'aliments contaminés. Cette rencontre, organisée en coordination avec les services de la wilaya, a réuni les chefs de daïras, les présidents d'APC, des directeurs exécutifs, des représentants de l'Algérienne des Eaux, ainsi que des médecins exerçant dans les établissements de santé de la wilaya, témoignant de l'engagement collectif face à ce défi sanitaire.

MESSAÂD

Lancement des travaux d'un hôpital de 120 lits

S.R

La wilaya déléguée de Messaâd a enregistré, jeudi, le lancement officiel des travaux de réalisation d'un hôpital de 120 lits, une infrastructure destinée à renforcer l'offre de soins dans cette région des hauts plateaux et à améliorer le service public de santé.

Le coup d'envoi du chantier a été donné par le wali de Djelfa, M. Djahid Mous, en compagnie du wali délégué de Messaâd, M. Adel Daoudi, en présence des autorités locales et des responsables du secteur de la

santé. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme de développement complémentaire destiné à rattraper les retards en matière d'infrastructures de base. Selon la fiche technique du projet, dont le délai de réalisation est fixé à 36 mois, une enveloppe de 5 milliards de dinars a été allouée pour les travaux de construction et l'équipement de l'établissement. L'hôpital sera doté de l'ensemble des services médicaux nécessaires, comprenant des services spécialisés, des blocs opératoires modernes, des espaces d'imagerie médicale, ainsi que des espaces d'accueil et d'hospitalisation. Après avoir

écouté les explications sur les différentes phases du projet, le wali a insisté sur la nécessité de respecter les normes de qualité et les délais contractuels. Il a souligné que cette infrastructure constitue « une priorité de développement pour promouvoir le secteur de la santé et améliorer les services assurés aux citoyens ».

Implanté à proximité du nouveau pôle urbain de Messaâd, cet hôpital rapprochera les services médicaux des citoyens et leur évitera les déplacements vers des hôpitaux éloignés pour les cas spécialisés ou les interventions chirurgicales complexes.

BOUMERDES

Plus de 200 familles relogées

L.Y

Une opération d'envergure de relogement de plus de 200 familles vers de nouveaux logements publics locatifs (LPL) a été lancée, jeudi, à Boumerdes, dans le cadre du programme ambitieux d'éradication de l'habitat précaire et anarchique mené par les autorités locales. Cette opération, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions d'organisation et en présence des autorités concernées, marque une étape importante dans l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la promotion d'un développement urbain harmonieux à l'échelle de la wilaya.

La cheffe de daïra de Boumerdes, Mme Djamila Touati, a indiqué que cette opération concerne le relogement de 231 familles qui résidaient depuis de nombreuses années dans un vieux quartier insalubre de la périphérie de Tidjelabine, situé à l'est de la wilaya. Ces familles vivaient dans des conditions de vie précaires et indignes, dans des habitations souvent vétustes, dépourvues des commodités les plus élémentaires et exposées à divers risques sanitaires et sécuritaires. Ces familles ont été transférées vers le nouveau quartier El Karma, aménagé à la périphérie de la ville de Boumerdes, où elles bénéficient désormais de logements publics locatifs décentes, répondant aux normes de construction et d'habitabilité en vigueur. Ces nouveaux logements sont dotés de toutes les commodités nécessaires : raccordement aux réseaux d'eau potable, d'électricité, de gaz naturel et d'assainissement, offrant ainsi des conditions de vie dignes et modernes.

Démolition des habitations précaires et assainissement des sites

La responsable a également précisé que les services compétents ont entamé, dès la matinée, la démolition des habitations précaires évacuées, ainsi que le nettoyage et l'assainissement approfondis des sites libérés. Ces opérations visent à empêcher toute tentative de réoccupation illégale des lieux, à éradiquer définitivement les poches d'habitat insalubre et à restituer ces espaces à un usage public, notamment pour des projets d'aménagement urbain, des espaces verts ou des équipements collectifs au service de la population. Pour rappel, la wilaya de Boumerdes a enregistré, ces cinq dernières années (2020-2025), la distribution de près de 36.000 logements de différentes formules et programmes de développement à travers l'ensemble de ses communes. Ce chiffre témoigne des efforts soutenus de l'État pour améliorer les conditions de logement des citoyens, lutter contre toutes les formes d'habitat précaire et répondre à la demande croissante en matière de logement dans une wilaya qui connaît une dynamique démographique et urbaine soutenue. Ces réalisations concernent aussi bien les logements publics locatifs (LPL) que les logements sociaux participatifs (LSP), les logements promotionnels aidés (LPA) et les logements ruraux, couvrant ainsi les besoins des différentes catégories de la population. Les autorités locales ont réaffirmé leur engagement à poursuivre ces efforts pour éradiquer totalement l'habitat précaire et offrir à chaque famille un toit décent, dans le cadre de la politique nationale de logement et de développement urbain.

IN-GUEZZAM

Création d'une surface agricole de 9.500 ha

O.S

Une vaste superficie de 9.500 hectares sera délimitée en périmètres agricoles dans la wilaya d'In-Guezzam, dans le cadre des efforts visant le développement de l'activité agricole dans cette région du grand Sud, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Cette surface, dont 5.000 ha créés au titre de la mise en valeur agricole et 4.500 ha

dans le cadre de la mise en valeur par concession, est destinée à promouvoir les cultures stratégiques, a affirmé le wali d'In-Guezzam, M. Nouredine Refsa, lors de la réunion de la commission chargée du suivi de la récupération du foncier agricole. Le wali a donné des instructions pour finaliser les procédures administratives d'élaboration des titres d'attribution au profit de 32 agriculteurs au titre de l'accession à la propriété foncière agricole (APFA) et pour achever,

avant fin août, l'opération d'assainissement du foncier agricole. Il a invité les commissions techniques à lancer une campagne de recensement des agriculteurs exploitant des terres sans titre réglementaire.

Il a été procédé à l'examen de 27 dossiers pour le périmètre agricole « Inni » (daïra de Tin-Zaouatine) et de sept autres dossiers dans la daïra d'In-Guezzam, témoignant de la dynamique agricole qui s'installe dans cette région frontalière.

CONSTANTINE

Six morts et 22 blessés dans un accident de bus

R.N

Un tragique accident de la route s'est produit, jeudi matin, sur la RN-79, dans la commune d'Ibn Ziad, lorsqu'un bus de transport de personnel a dérapé avant de chuter dans un ravin profond.

Le bilan provisoire, communiqué par la Protection civile, fait état de six morts et de vingt-deux blessés, dont certains dans un état critique. L'accident a provoqué une intervention d'urgence des secours. 40 agents, tous grades confondus, ont été mobilisés, appuyés par 10 ambulances et des camions anti-incendie, pour porter assistance aux victimes et extraire les corps des carcasses du véhicule. Les blessés, souffrant de diverses gravités, ont été pris en charge par la polyclinique de la commune, l'EPH de la cité El Bir et le CHU Benbadis, où ils ont été admis en urgence. Les autorités locales se



sont rendues sur les lieux pour superviser les opérations de secours. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes et les circonstances

exactes de l'accident, alors que les premières constatations évoquent un dérapage dû à l'état de la chaussée ou à une défaillance technique.

BOUIRA

11 nouveaux établissements scolaires pour la rentrée

F.B

Le secteur de l'éducation dans la wilaya de Bouira sera renforcé, à l'occasion de la rentrée scolaire 2026-2027, par la réception de 11 nouveaux établissements couvrant les trois cycles d'enseignement, a-t-on appris, jeudi, auprès des services de la wilaya.

Ces nouvelles infrastructures, qui seront réceptionnées avant le 6 septembre prochain, comprennent six écoles primaires, quatre collèges d'enseignement moyen (CEM) et un lycée.

Par ailleurs, 32 établissements scolaires ont bénéficié de travaux de réhabilitation et de maintenance, et 25 opérations supplémentaires ont été inscrites par les com-

munes, notamment pour des classes d'extension et des terrains de sport.

Afin d'assurer la livraison dans les délais, plusieurs mesures ont été mises en place, notamment la révision des calendriers de réalisation et l'accélération des travaux de maintenance portant sur l'éclairage, le chauffage, les sanitaires et la résorption de toutes les insuffisances constatées.

TÉBESSA

460 postes pédagogiques à l'ENS

I.N

L'université Chahid Cheikh Larbi-Tébessi de Tébessa a prévu 460 postes pédagogiques à l'annexe de l'ENS pour l'année universitaire 2026-2027, a indiqué, jeudi, son recteur, le Pr. Abdelkrim Gouasmia. Cette annexe, située au pôle universi-

taire de Boulhaf-Dir, formera pour la deuxième année consécutive des enseignants des paliers primaire et moyen, issus de cinq wilayas de l'Est (Khenchela, Oum El Bouaghi, Souk Ahras, Guelma et Tébessa). 217 postes sont réservés au primaire (arabe et français) et 243 au moyen (langues, sciences physiques, SVT, histoire-géogra-

phie, mathématiques). L'annexe avait accueilli 564 étudiants en première année. Tous les moyens ont été mobilisés pour le bon déroulement des cours. L'université prévoit également l'accueil de plus de 6.000 nouveaux étudiants pour la prochaine rentrée universitaire, dans les divers domaines et spécialités enseignées.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sayoud ordonne l'application rigoureuse du nouveau code de la route



Wassila. B

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé une réunion périodique de coordination consacrée à l'examen des principaux dossiers d'actualité, au suivi de la mise en œuvre des programmes tracés ainsi qu'à l'évaluation de la prise en charge des préoccupations des citoyens, indique, jeudi, un communiqué du ministère.

Cette, tenue mercredi au siège du ministère en présence des cadres centraux, a débuté par la présentation d'un exposé détaillé sur le bilan des opérations d'évaluation des dommages causés par les feux de forêt dans les différentes wilayas, à savoir les habitations de la Réunion, le cheptel et d'autres biens endommagés.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur "l'impératif de parachever l'ensemble des opérations d'indemnité

sation avant la fin du mois d'août, conformément aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, tout en veillant au respect de toutes les procédures dans les délais impartis".

Abordant la campagne moisson-battage, M. Sayoud a salué "les grands efforts consentis par les walis, lesquels ont permis d'insuffler une dynamique considérable au déroulement de l'opération et d'enregistrer des avancées notables depuis son lancement", a souligné, à cet égard, "la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des recommandations issues des précédentes réunions et de mobiliser tous les moyens à même d'achever l'opération dans les délais fixés, afin de préserver la récolte nationale dans les meilleures conditions".

Par ailleurs, le ministre s'est penché sur le dossier du "renouvellement du parc de transport par 10.000 bus", donnant des instruc-

tions en vue "d'accélérer la mise en œuvre des différentes procédures nécessaires à la concrétisation, dans les plus brefs délais, du programme de renouvellement du parc".

Dépistage de l'alcoolémie et des stupéfiants

S'agissant de la sécurité routière, M. Sayoud a souligné la nécessité d'"engager l'application de certaines dispositions du code de la route, notamment celles relatives à la réunion de l'ensemble des conditions et des moyens requis pour la réalisation des analyses de dépistage de l'alcoolémie ou de la consommation de substances altérant les capacités mentales et physiques, et ce, conformément aux délais fixés par la loi, à même de contribuer au renforcement de la sécurité routière et à la réduction des accidents de la circulation".

Il a, en outre, insisté sur « la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation et de vulgarisation

afin d'explicitier les nouvelles dispositions prévues par ce texte de loi et de consolider la culture du respect du code de la route chez les différents usagers de la voie publique ».

Par ailleurs, M. Sayoud a évoqué, lors de cette réunion, les préparatifs liés à l'accompagnement de la rentrée scolaire, insistant sur la nécessité de prendre l'ensemble des mesures organisationnelles et anticipatives à même de garantir une rentrée scolaire dans les meilleures conditions.

Dans le même sillage, le ministre a donné des instructions à l'effet de "prendre les mesures préventives et proactives nécessaires en prévision des perturbations météorologiques susceptibles d'être enregistrées pendant la saison estivale et au début de l'automne, tout en veillant à la mobilisation permanente des différents services pour intervenir en cas de besoin".

Au terme de la réunion, le ministre a rappelé « l'impératif de poursuivre l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans leur environnement, à travers l'intensification des opérations de nettoyage et de préservation de l'environnement, ainsi que le renforcement des mesures préventives pour prévenir la propagation des maladies à transmission hydrique, tout en veillant au suivi continu sur le terrain de ces actions à travers les différentes wilayas, de manière à préserver la santé publique et à promouvoir le cadre de vie du citoyen ».

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE D'EL HADJAR

La relance d'activité est une priorité stratégique

Le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a affirmé jeudi à Annaba que la relance et la modernisation du complexe sidérurgique d'El Hadjar représentent "une priorité stratégique" en tant que "fondement essentiel pour le développement de l'industrie lourde".

Au cours de sa visite d'inspection à plusieurs unités industrielles dans la wilaya d'Annaba, le ministre a insisté sur "le recours nécessaire à un modèle de gestion moderne basé sur la bonne gouvernance et l'efficacité pour élever la compétitivité de l'industrie nationale et consolider sa contribution à l'économie nationale".

Le ministre qui était accompagné du wali Abdelkrim Lamouri a souligné que cette visite d'inspection s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des autorités supérieures du pays, relatives à l'augmentation de la part du secteur industriel dans le produit intérieur brut (PIB) par la consolidation de la production nationale, la réduction de la dépendance vis-à-vis des importations, la création de la valeur ajoutée et des emplois outre le suivi de la situation des investissements et l'évaluation de la capacité des entreprises industrielles à concrétiser le programme de réhabilitation et de modernisation".

M. Bachir a ajouté que la visite au complexe sidérurgique d'El Hadjar a permis de procéder à une évaluation préliminaire de son état technique, productif et organisationnel, pertinent que le complexe "possède une base industrielle considérable et des potentialités importantes bien que certaines de ses installations sont arrivées au terme de leur longévité supposée", a choisi, at-il dit, qui nécessite le lancement d'un "programme urgent de modernisation et de remplacement de certains équipements pour répondre aux critères mondiaux en termes de productivité, d'efficacité et de compétitivité". Le ministre de l'Industrie a également affirmé que la réhabilitation du complexe de repos sur quatre axes principaux qui sont le recours aux techniques les plus récentes de modernisation des moyens de production, l'intégration totale de la chaîne des valeurs depuis la réduction directe du fer aux produits finaux, le renforcement des partenariats industriels internationaux conformément au principe "gagnant-gagnant" en plus de la création d'une véritable valeur ajoutée et des emplois pour renforcer la souveraineté industrielle de l'Algérie.

Le ministre a entamé sa visite par l'inspection du groupe Ferroviaire, spécialisé dans la construction d'équipements et de matériels ferroviaires, et s'est enquis de ses capacités industrielles en matière de valorisation et de transformation des produits ferreux, affirmant l'importance de la consolidation de la complémentarité industrielle entre les différentes entreprises nationales, en particulier entre le groupe Ferroviaire et le complexe sidérurgique d'El Hadjar afin de créer une chaîne de valeurs intégrée, augmenter le taux d'intégration nationale et réduire le recours à l'importation.

Il s'est également enquis des programmes de production et des perspectives de développement de ses activités pour permettre au groupe de répondre aux besoins du marché national et d'accompagner les grands projets nationaux dont ceux portant sur l'extension du réseau de transport ferroviaire et le développement des projets miniers.

Au siège de la Compagnie industrielle des transports algériens (Cital), le ministre s'est enquis de ses activités et de ses projets futurs, insistant sur "l'impérative consolidation de sa contribution à la concrétisation du programme national de développement du transport ferroviaire par l'augmentation du taux d'intégration locale, la valorisation des compétences nationales et l'élargissement des partenariats industriels et technologiques pour renforcer la compétitivité de l'industrie nationale".

La tournée a permis également de visiter le foncier industriel récupéré dans la commune de Berrahal, où le ministre a mis l'accent sur les potentialités de cette assiette foncière susceptible d'accueillir des projets d'investissement, notamment dans le domaine sidérurgique de sorte à renforcer la valeur ajoutée et soutenir le développement dans la région.

HADJ

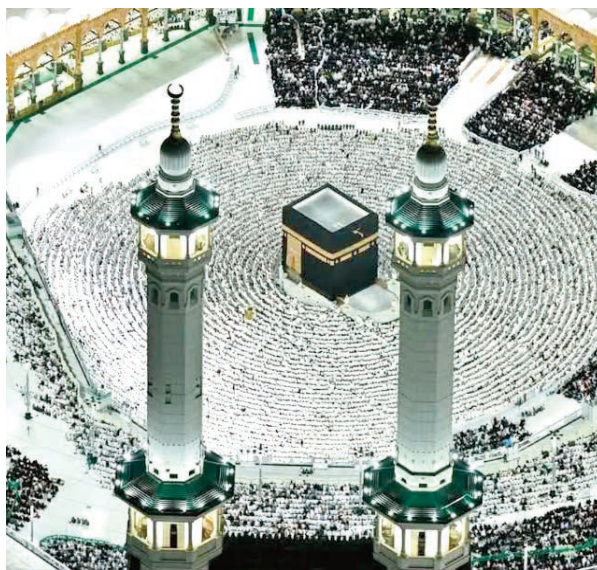
Un tirage au sort aura lieu le 15 août

Le tirage au sort pour l'arrêter les listes définitives des pèlerins concernés par la saison du Hadj 1448H/2027 aura lieu, samedi 15 août 2026, au niveau des sièges des APC ou de tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales, indique jeudi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

"Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports porte à la connaissance de

l'ensemble des citoyens et des citoyens inscrits au tirage au sort en vue d'accomplir les rites du Hadj 1448H/2027, que l'opération aura lieu, samedi 15 août 2026, afin d'arrêter les listes définitives pour cette saison, et ce, au niveau des sièges des APC ou de tout autre lieu approprié désigné par les autorités locales", allumé dans le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère invite les concernés à suivre le déroulement de cette opération.



E-PAIEMENT

Le nombre de web-marchands franchit le seuil de 1.000



R. N

Le nombre de web-marchands ayant intégré la plateforme de paiement sur Internet en Algérie à franchi le seuil symbolique de 1.000 à fin juin 2026, traduisant la dynamique soutenue que connaît la monétique dans le pays.

Selon les dernières données du Groupement d'intérêt économique de la monétique (GIE Monétique), l'Algérie comptait 1.004 web-marchands à la fin du premier semestre 2026, contre 644 à la même période de l'année précédente, soit une progression de 55 %.

Cette évolution s'explique par "les initiatives engagées pour le développement des moyens de paiement électronique, qui ont permis d'améliorer les conditions

d'accessibilité des commerçants à la plateforme dédiée", souligne le GIE Monétique. La forte progression du nombre de web-marchands figure parmi les principaux facteurs ayant favorisé la hausse des transactions de paiement sur Internet, dont le nombre a atteint 15.431.994 opérations au premier semestre 2026, en hausse de 52 % par rapport à la même période de 2025. La valeur totale des transactions réalisées via Internet s'est élevée à près de 346 milliards de dinars, enregistrant une croissance exceptionnelle de 867 % sur un an, une performance qui s'explique notamment par l'intégration des moyens de paiement électronique pour le règlement des échéances du programme AADL 3, des frais du Hadj ainsi que pour l'achat des moutons de l'Aïd El-Adha. Ainsi, le secteur des services admi-

nistratifs a poursuivi, au cours des six premiers mois de l'année, sa forte progression, avec une hausse de 155 %. Selon le GIE Monétique, ce segment continue de gagner en importance dans l'activité du paiement sur Internet, représentant désormais 19 % de l'ensemble des transactions, tandis que le secteur des télécommunications qui dominait largement les paiements en ligne ces dernières années, a vu sa part reculer à 46 %, contre 92 % en 2020. Autre fait marquant du semestre, le secteur des assurances a connu une progression spectaculaire de 1,307 %. Le nombre de ses transactions est passé de 40.309 au premier semestre 2025 à 567.192 durant la même période de 2026, sous l'effet notamment des nouvelles dispositions interdisant le recours aux paiements en espèces dans ce secteur.

S'agissant du paiement de proximité, les transactions effectuées sur les terminaux de paiement électronique (TPE) ont dépassé les huit millions d'opérations au premier semestre, en hausse de 81 % sur un an, pour une valeur totale de 82 milliards de dinars (+106 %).

Le semestre a également été marqué par le franchissement, durant chacun de ses six mois, du seuil d'un million de transactions mensuelles, avec un record historique de 1,64 million d'opérations enregistrées en mai, porté notamment par l'intensification des paiements liés à l'achat des moutons de l'Aïd El-Adha.

EDITO

La révolution silencieuse du paiement électronique

Wassila. B

L'argent liquide n'est plus roi. Il cède progressivement du terrain face à une vague de fond qui transforme en profondeur les habitudes des Algériens et la structure même de l'économie nationale. Les derniers chiffres publiés par le GIE Monétique ne sont pas de simples statistiques : ils sont le reflet d'un basculement civilisationnel, discret mais irréversible.

En l'espace d'un an, le nombre de web-marchands a bondi de 55 %, franchissant le seuil symbolique des 1.000. Le paiement en ligne, avec près de 15,5 millions d'opérations et une valeur totale frôlant les 346 milliards de dinars (soit une croissance ahurissante de 867 %) n'est plus une pratique marginale. Il s'impose comme une voie royale, portée par des décisions courageuses : l'intégration du paiement électronique dans les souscriptions AADL 3, les frais du Hadj ou encore l'achat des moutons de l'Aïd. Autant d'actes quotidiens qui, hier encore, se réglaient exclusivement en billets froissés.

Cette mutation n'est pas le fruit du hasard. Elle est le résultat d'une vision : celle d'un État qui a compris que la modernisation de son système de paiement est un levier stratégique de transparence, d'efficacité et d'inclusion financière.

Le recul spectaculaire des télécommunications dans la part des paiements en ligne (passée de 92 % en 2020 à 46 % aujourd'hui) est tout aussi révélateur. Il atteste d'une diversification des usages, d'une maturité nouvelle du marché et d'une confiance accrue des citoyens dans des canaux numériques sécurisés. Mieux encore, le secteur des assurances a vu ses transactions bondir de 1.307 %, démontrant que l'incitation réglementaire, couplée à l'interdiction des espèces, agit comme un accélérateur redoutablement efficace.

Mais c'est sans doute dans le paiement de proximité que la révolution est la plus palpable. Avec plus de 8 millions de transactions sur les terminaux TPE au premier semestre – l'équivalent du volume cumulé des sept premières années de leur existence –, les Algériens plébiscitent le sans-contact et la rapidité. Le record mensuel de 1,64 million d'opérations en mai dernier n'est pas un pic anecdotique : il est le signe d'un changement de comportement profond, porté par une génération qui a soif de fluidité.

Le paiement mobile, lui, accélère sa percée. Avec des croissances à trois chiffres pour les transactions interbancaires via QR Code (+1.200 %) et les transferts P2P (+490 %), l'application "DZ Mob Pay" s'impose comme le futur incontournable d'un pays qui compte déjà près de 5.000 distributeurs automatiques en service.

Certes, le ratio de 14,73 automates pour 100.000 adultes progresse, mais il reste loin de la moyenne mondiale de 40,42. Certes, les volumes augmentent, mais la fracture numérique et territoriale demeure une réalité.

DÉLITS LIÉS AUX STUPÉFIANTS

Des intéressements aux citoyens fournissant des informations sur les auteurs

Un décret exécutif instaurant des intéressements pécuniaires et non pécuniaires aux personnes fournissant des informations permettant l'identification ou l'arrestation des auteurs d'infractions liées aux stupéfiants et psychotropes, a été publié au dernier Journal Officiel (N57).

Il s'agit du décret exécutif 26-272 du 1er août en cours, signé par le premier ministre, fixant les conditions et les modalités de motivation à l'identification et/ou à l'arrestation des auteurs des infractions relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes et/ou à mettre fin à l'infraction.

Dans ce cadre, «les autorités compétentes peuvent accorder des intéressements pécuniaires ou autres, aux personnes qui leur fournissent des informations permettant l'identification, l'arrestation des auteurs et/ou de mettre fin à l'infraction», stipule le décret. Les mêmes autorités (les services de police judiciaire et les services de douanes) en informent le procureur de la République compétent.

Le chef de service chargé de l'enquête pertinente de l'une des autorités compétentes, fixe le montant des intéressements pécuniaires versés aux personnes concernées «de façon discrétionnaire». Il fixe également les intéressements non pécuniaires qui peuvent leur être accordés et qui peuvent inclure la protection et l'as-

sistance pour faciliter certaines procédures administratives.

Les intéressements pécuniaires et non pécuniaires sont fixés en fonction de la nature, de la durée, de l'étendue territoriale, des circonstances de la commission et de la complexité de l'infraction ou des infractions concernées.

Les mécanismes et les normes d'évaluation des intéressements pécuniaires, le plafonnement qui leur est applicable et la liste des intéressements non pécuniaires, sont fixés par arrêté conjoint entre le ministre de la Défense nationale, le ministre chargé de l'Intérieur, le ministre de la Justice, garde des Sceaux et le ministre chargé des Finances, selon le même décret.

Le paiement des intéressements pécuniaires est effectué après l'identification et/ou l'arrestation des auteurs des infractions concernées et/ou après la fin de l'infraction, selon le cas.

Toutefois, les intéressements pécuniaires peuvent être effectués par des paiements partiels, en fonction de la nature, de la durée, de l'étendue territoriale, des circonstances de la commission et de la complexité de l'infraction ou des infractions concernées, ou lors de l'exécution de chaque étape de la procédure.

Les personnes bénéficiaires ne peuvent faire recours contre la décision d'accorder ou de refuser les intéressements prévus dans le décret.

Les modalités de paiement des intérêts pécuniaires prévus sont fixées par arrêté du ministre chargé des Finances ou par arrêté conjoint entre le ministre chargé des Finances et le ministre concerné.

Les montants destinés à la prise en charge des intéressements pécuniaires prévus au présent décret, sont inscrits aux portefeuilles de programmes des départements ministériels dont relèvent les services chargés de la lutte contre les infractions prévues par la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes.

Selon le décret exécutif, les agents et fonctionnaires chargés de la recherche et de la constatation des infractions ne bénéficient pas des intéressements prévus.

Tous les intervenants dans la mise en œuvre des dispositions du décret, sont tenus, sous peine des sanctions prévues par la législation en vigueur, de garder confidentiels les informations et les documents permettant l'identification des personnes fournissant des informations permettant l'identification des infractions liées aux stupéfiants).

Les mesures de protection de l'identité de ces personnes doivent être enregistrées conformément aux dispositions du code de procédure pénale, précisent le même décret.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

La diaspora algérienne, moteur de l'innovation



R.N

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a souligné, jeudi à Alger, l'importance de la contribution des compétences algériennes établies à l'étranger au développement de solutions locales dans le domaine de l'intelligence artificielle (IA), en

collaboration avec les start-up nationales.

M. Ouadah intervenait à l'ouverture d'une rencontre réunissant des porteurs de projets innovants et des start-up avec l'experte algérienne résidant aux Etats-Unis d'Amérique, maître de conférences en informatique à l'Université Columbia, Ansaf Salieb-Aouissi.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Ouadah a souligné la nécessité de développer des modèles d'intelligence artifi-

cielle tenant compte des spécificités de l'Algérie et du continent africain, tant sur les plans culturels et historiques qu'en matière de protection des données, estimant que la mobilisation de l'expertise des compétences algériennes établies à l'étranger, conjuguée aux capacités des start-up nationales, est à même de contribuer au renforcement de la souveraineté technologique du pays dans ce domaine stratégique.

Le ministre a ajouté que l'Algérie dispose aujourd'hui de start-up ayant réussi à développer des solutions d'IA, dont certaines sont déjà exploitées sur des marchés internationaux, précisant que le principal défi consiste désormais à développer davantage de solutions au niveau local, notamment en s'appuyant sur les compétences nationales établies à l'étranger, à la lumière de la transformation mondiale accélérée vers l'utilisation de cette technologie.

Cette rencontre, organisée au siège de l'accélérateur public Algeria Venture, s'inscrit dans cette démarche, a indiqué le ministre, précisant qu'elle vise à renforcer les passe-

relles entre les compétences algériennes à l'étranger et les start-up nationales, afin de permettre à ces dernières de bénéficier des expertises et des expériences internationales dans les domaines de l'IA et des technologies de l'information et de la communication. De son côté, Mme Salieb-Aouissi a présenté un exposé sur l'IA et ses applications dans différents secteurs, notamment la santé et l'enseignement, soulignant l'importance de généraliser la culture inhérente à cette nouvelle technologie et de la rendre à la portée des différentes catégories de la société.

Elle a, en outre, passé en revue l'initiative "Aiphabet", une plateforme d'enseignement non lucrative qu'elle a fondée dans le but de diffuser la culture de l'IA à titre gratuit. La plateforme compte actuellement près de 20.000 utilisateurs de plus de 100 pays, dont l'Algérie. Elle a également indiqué avoir supervisé, lors de sa visite en Algérie, une session de formation au profit d'encadreurs de la jeunesse et de porteurs de projets, en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et l'ambassade des Etats-Unis, dans l'objectif de transférer les connaissances fondamentales dans le domaine de l'IA aux jeunes.

Par ailleurs, la séance a été marquée par de riches échanges entre les représentants des start-up et l'experte, au cours desquels l'accent a été mis sur l'importance de développer une IA qui repose sur le respect des normes de sécurité, l'éthique et la protection des données.

Mme Salieb-Aouissi a appelé, à cet égard, les porteurs des projets à miser sur la qualité et la fiabilité de leurs solutions.

FORCES NAVALES DE L'ANP

La formation des élèves officiers couronnée de succès

Le Commandant des Forces navales, le Général-major Mahfoud Benmeddah a procédé, jeudi à l'inspection du Détachement naval composé du navire école "Soummam" et le voilier école "El Mellah", suite à l'exécution de la campagne d'instruction "été-2026" au profit des élèves officiers de carrière en première et deuxième année de la formation fondamentale à l'Ecole supérieure navale de Tamenfoust en première Région militaire, durant la période allant du 2 juillet au 6 août 2026, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"En couronnement de la campagne d'instruction +été-2026+, le Commandant des

Forces navales le Général-major Mahfoud Benmeddah a procédé, aujourd'hui jeudi le 6 août 2026 à l'inspection du Détachement naval composé du navire école +Soummam+ et le voilier école +El Mellah+, suite à l'exécution de la campagne d'instruction +été-2026+ au profit des élèves officiers de carrière en première et deuxième année de "La formation fondamentale à l'Ecole supérieure navale de Tamenfoust en première Région militaire, durant la période allant du 2 juillet au 6 août 2026", précise la même source.

Cette campagne d'instruction « qui a comporté deux principaux itinéraires de navigation dans le Bassin occidental de la Mé-

diterranée ainsi que l'océan atlantique avec des escales aux ports nationaux et étrangers, est considérée comme une étape importante dans le parcours de formation des élèves officiers de carrière, qui a contribué à consolider leur état-prêt sur le terrain et à affiner leurs compétences de commandement à travers la mise en application de leurs connaissances académiques à bord, en exécutant des exercices et diverses activités », ajoute le communiqué.

Cette "campagne d'instruction est également une étape essentielle pour former des officiers compétents aptes au commandement des unités navales dans l'avenir", conclut le communiqué du MDN.

APN

Boufedeché reçoit le président du PAP et l'ambassadeur de chine

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeché, a reçu, jeudi, le président du Parlement panafricain (PAP), Fateh Boutbig, qui lui a rendu une visite de courtoisie à l'occasion de son élection à la tête de la chambre basse du Parlement, indique un communiqué de l'Assemblée.

A l'entame de la rencontre, tenue au siège de l'Assemblée, M. Boutbig a félicité Mme Boufedeché pour son élection à la tête de l'APN, lui souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ses missions, précise le communiqué.

Le président du PAP a saisi cette occasion pour saluer la place importante qu'occupe l'Algérie au sein des instances parlementaires continentales, ainsi que le rôle qu'elle joue en faveur de l'action africaine commune, ajoute la même source.

De son côté, Mme Boufedeché s'est félicitée de cette visite, réaffirmant "l'attachement de l'Algérie au renforcement de son ancrage africain, notamment à travers la promotion

de l'action parlementaire continentale, au service des aspirations des peuples africains au développement, à l'intégration et à la stabilité".

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedeché, a aussi reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République populaire de Chine auprès de l'Algérie, Dong Guangli, indique un communiqué de l'Assemblée.

Cette rencontre s'est tenue au siège de l'APN, en présence du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté nationale à l'étranger, Ali Djellouli, et du président du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Chine, Smaïl Debeche.

A l'entame de la rencontre, l'ambassadeur chinois a transmis à Mme Boufedeché les félicitations du président du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale de Chine, Zhao Leji, à l'occasion de son élection en qualité de présidente de l'APN, lui adressant ses vœux de réussite dans l'exercice de ses missions à la tête de cette institution législative.

Pour sa part, Mme Boufedeché a mis en avant la profondeur des relations d'amitié et de coopération unissant l'Algérie et la Chine, rappelant qu'elles "reposent sur une longue histoire de solidarité, de confiance mutuelle et de partenariat stratégique bénéficiant de l'intérêt et de l'attention des Présidents des deux pays".

Elle a également appelé à poursuivre la concrétisation du partenariat stratégique dont les contours ont été tracés par les Présidents des deux pays, à travers "l'intensification de la coopération dans divers domaines, notamment sur le plan parlementaire, afin de la hisser au niveau des relations privilégiées unissant l'Algérie et la Chine, au service des intérêts communs des deux peuples amis".

Dans ce cadre, ajoute le même communiqué, la présidente de l'APN a présenté à l'ambassadeur de Chine un aperçu de la composition de l'Assemblée et de la nature de son travail, en mettant en avant ses prérogatives constitutionnelles en matière de législation et de contrôle, ainsi que son rôle dans le renforcement de la diplomatie parlementaire.

POUR S'ENQUÉRIR DE SON ÉTAT DE SANTÉ

Tacherift rend visite à la moudjahida Zahia Kharfallah

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a rendu visite à la moudjahida-symbole, Zahia Kharfallah, à son domicile à Alger, afin de s'enquérir de son état de santé et de sa situation sociale, indique vendredi un communiqué du ministère.

Cette visite "s'inscrit dans le cadre du maintien d'un contact permanent avec les symboles de la glorieuse Révolution de libération et intervient en concrétisation des valeurs de fidélité et de reconnaissance envers la génération de Novembre, en vue de préserver la place des moudjahidine et des moudjahidate en tant que témoins de l'histoire de l'Algérie et de sa mémoire nationale", précise la même source.

Lors de cette visite, effectuée jeudi, "le ministre s'est enquis de l'état de santé de la moudjahida et a écouté ses préoccupations, affirmant le souci du secteur d'assurer un suivi continu et la prise en charge des moudjahidate et des moudjahidine, en reconnaissance des lourds sacrifices qu'ils ont consentis pour la libération de la patrie et le recouvrement de la souveraineté nationale", ajoute le communiqué.

DÉCÈS DU MOUDJAHID CHEIKH SAÏD EL HADJ MOHAMED BEN BRAHIM "KAABACHE"

Le président Tebboune présente ses condoléances



R. N

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté, vendredi, ses sincères condoléances à la famille du défunt moudjahid Cheikh Saïd El Hadj Mohamed Ben Brahim "Kaabache", l'un des éminents savants de l'Algérie.

"C'est avec un cœur résigné à la volonté d'Allah que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appris, ce jour, le décès du moudjahid Cheikh Saïd El Hadj Mohamed Ben Brahim "Kaabache". Né à El Atteuf en 1929, le défunt comptait parmi les éminents savants de l'Algérie. Symbole d'autorité morale et président de l'Association El Nahda de 2002 à 2006, le défunt moudjahid a voué sa vie au service de la religion et de la patrie, en tant

qu'exégète du Saint Coran, guide spirituel et figure exemplaire de la réforme religieuse et sociale", lit-on dans le message de condoléances.

"Le défunt a consacré sa vie à la diffusion du savoir et des nobles valeurs de l'Islam, léguant à la postérité un héritage intellectuel et spirituel qui demeura à jamais gravé dans la mémoire de la patrie", a ajouté le président de la République.

"En cette douloureuse épreuve, le président de la République présente à la famille du défunt, à la famille révolutionnaire, ainsi qu'à ses disciples et à tous ceux qui l'ont connu, ses sincères condoléances, les assurant de sa profonde compassion et priant Allah Tout-Puissant de l'entourer de Son infinie miséricorde, de l'accueillir en Son vaste paradis et de prêter à ses proches patience et réconfort. « A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons »".

VISITE D'AHMED ATTAF EN BIÉLORUSSIE

Des initiatives et des accords hautement stratégiques

Wassila. B

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a effectué, jeudi, une visite officielle qu'il effectue en République de Biélorussie. Le ministre a été reçu, par la présidente du Conseil de la République de l'Assemblée nationale de Biélorussie, Natalia Kochanova, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux parties se sont "félicitées de la dynamique qualitative que connaissent les relations algéro-biélorusses", soulignant la nécessité de "redoubler d'efforts pour parachever les projets bilatéraux restants dans tous les secteurs, conformément à la forte volonté politique des dirigeants des deux pays", précise le communiqué.

Les deux partis ont en outre souligné "l'importance de la coopération parlementaire, en tant que puissant levier au service de la consolidation des relations bilatérales", saluant "le rythme soutenu des visites échangées récemment entre les institutions législatives des deux pays, en prévision des prochaines échéances", ajoute la même source.

Au terme de cette rencontre, M. Attaf a signé le Livre d'or du Conseil de la République de l'Assemblée nationale de Biélorussie, conclut le communiqué.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a rencontré, jeudi, son homologue biélorusse, Maxim Ryzhenkov, dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en République de Biélorussie, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, les deux ministres ont eu une rencontre en tête-à-tête, suivie d'une séance d'entretiens élargie aux membres des délégations des deux pays, précise le communiqué.

Les entretiens ont été l'occasion de "procéder à une évaluation approfondie de l'état des relations bilatérales algéro-biélorusses, notamment à la lumière des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action adopté lors de la visite officielle effectuée par le président de la République de Biélorussie en Algérie en décembre 2025", ajoute la même source.

Une coopération multisectorielle

Les entretiens ont également permis

d'"examiner les moyens de renforcer la dynamique positive qui caractérise les relations entre les deux pays et de hisser le partenariat bilatéral à des niveaux supérieurs, conformément aux orientations des dirigeants des deux pays et aux aspirations des deux peuples, notamment dans les secteurs prioritaires tels que l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'industrie pharmaceutique et les mines".

Au cours de la rencontre, les deux parties ont convenu de "la tenue, avant la fin de l'année en cours, de la deuxième session de la Commission mixte algéro-biélorusse, en tant que mécanisme le plus efficace pour assurer le suivi de la mise en œuvre des engagements antérieurs et explorer de nouveaux domaines de coopération".

M. Attaf et son homologue biélorusse ont, en outre, "procédé à un échange de vues et d'analyses sur nombre de questions régionales et internationales d'actualité et d'intérêt commun, dans un contexte marqué par des tensions accumulées dans les relations internationales, tout en réaffirmant la nécessité de se conformer au droit international, de promouvoir le multilatéralisme et de privilégier les solutions pacifiques et diplomatiques aux conflits internationaux", ajoute le communiqué du ministère.

Dans une déclaration à la presse au terme de leurs entretiens, les deux ministres ont évoqué "les principaux points et priorités qu'il a été décidé de concrétiser dans un avenir proche", conclut le communiqué.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a été reçu, jeudi à Minsk, par le président de la République de Biélorussie, M. Alexandre Loukachenko, et ce dans le cadre de la visite officielle qu'il effectue en Biélorussie, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

A cette occasion, le ministre d'Etat a transmis les salutations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue biélorusse, ainsi que ses vœux de santé et de bonheur, tout en souhaitant au peuple de la République de Biélorussie davantage de progrès et de prospérité, précise le communiqué.

Au cours de cette audience, les deux partis ont évoqué la dynamique remarquable que connaissent les relations entre les deux pays, à la lumière des progrès accomplis dans la concrétisation des résultats de la visite officielle effectuée en Algérie par le président de la République de Biélorussie en décembre



2025, ajoute le communiqué.

Une relation chargée d'histoire

Dans une déclaration à la presse au sortir de l'audience, M. Attaf a salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre des engagements bilatéraux, souligné la volonté du président de la République d'œuvrer, de concert avec son homologue biélorusse, à hisser les relations entre les deux pays vers des perspectives et des niveaux plus larges, au mieux des intérêts des deux pays et des deux peuples amis.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a visité, jeudi soir à Minsk, le Musée d'histoire de la grande guerre nationale de Biélorussie, au terme de sa visite officielle en République de Biélorussie, indique un communiqué du ministère.

Lors de cette visite, "le ministre d'Etat a consulté des documents et des photographies retraçant la lutte héroïque du peuple biélorusse, avant de recevoir des explications détaillées de la part des responsables du Musée sur les principales étapes de la guerre de libération nationale biélorusse durant la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur les sacrifices consentis par le peuple biélorusse pour libérer sa terre", précise le communiqué.

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a souligné, jeudi, la détermination de l'Algérie à poursuivre le travail avec la République de Biélorussie, afin de hisser les relations bilatérales à la hauteur des aspirations des dirigeants des deux pays.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa rencontre avec le ministre biélorusse des Affaires étrangères, M. Maxim Ryzhenkov, dans le cadre de sa visite officielle en Biélorussie, M. Attaf a souligné "la détermination de l'Algérie à poursuivre le travail avec la République de Biélorussie afin de concrétiser ce qui a été convenu et de hisser les relations bilatérales à la hauteur des aspirations des dirigeants des deux pays et des attentes des deux peuples amis".

Le ministre d'Etat a indiqué avoir examiné avec son homologue biélorusse l'état de la coopération bilatérale, qui connaît "une évolution positive" qu'il convient de préserver, de renforcer et d'élargir, tout en insistant sur l'importance de "passer de la phase de concertation et d'échange de vues à celle de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation, de manière à garantir une concrétisation effective de ce qui a été convenu lors de la rencontre entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et le président biélorusse, M. Alexandre Loukachenko, à l'occasion de sa visite en Algérie en décembre dernier". Dans ce cadre, "il a été convenu d'un programme de travail comprenant 43 initiatives, dont nous constatons avec satisfaction que plus de la moitié sont en cours de concrétisation dans des secteurs prioritaires tels que l'industrie, l'industrie pharmaceutique, l'énergie, l'agriculture, les échanges scientifiques et les mines", a-t-il ajouté, indiquant que "les relations algéro-biélorusses sont institutionnellement encadrées par la Commission mixte de coopération et juridiquement régies par 16 accords bilatéraux, dont 12 ont été signés lors de la visite du président Loukachenko en Algérie".

A cela s'ajoutent des mécanismes de mise en œuvre, notamment le Conseil d'affaires, qui sera installé à l'occasion de la prochaine session de la Commission mixte de coopération, à-il poursuivi.

AUTODÉTERMINATION

Le président sahraoui réaffirme les droits du peuple sahraoui



Le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali, a réaffirmé que la solution définitive et durable au conflit au Sahara occidental doit passer

impérativement par l'accession de son peuple à l'autodétermination et à l'indépendance, rapporte jeudi l'agence de presse sahraouie. (SPS).

Dans un discours prononcé mercredi à l'occasion de l'ouverture du 5e congrès des étudiants sahraouis (UESARI) dans les camps de réfugiés El-Ayoune, le président sahraoui a déclaré qu'une "solution juste, durable et définitive pour le Sahara occidental ne pouvait être atteinte qu'en garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance".

Il a, à cet égard, mis en garde "contre les tentatives visant à marginaliser le processus dans le cadre des résolutions des Na-

tions Unies et à ignorer le droit et la volonté du peuple sahraoui de choisir souverainement son destin", appelant "les étudiants, les jeunes et l'ensemble de la société sahraouie à maintenir leur unité face aux défis politiques et militaires actuels".

Le congrès de l'UESARI est un événement stratégique qui rassemble la jeunesse estudiantine question des campements de réfugiés, des territoires occupés et de la diaspora.

Lors de ce congrès, les étudiants auront à élire une nouvelle direction,

en plus de l'élaboration d'un programme d'actions et l'adoption des recommandations et un communiqué final.

ATTAQUE CONTRE UNE JOURNALISTE AU LIBAN

Des ONG qualifient sa mort de crime de guerre



Des organisations de défense des droits humains ont qualifié jeudi de "crime de guerre" une attaque de l'armée sioniste dans le sud du Liban, qui a coûté la vie à la journaliste Amal Khalil en avril dernier.

Cette Libanaise de 42 ans, qui travaillait pour le quotidien Al-Akhbar, a été tuée et la caméraman indépendante Zeinab Faraj blessée dans une attaque sioniste survenue le 22 avril dans le village d'al-Tiri. Les deux femmes s'étaient réfugiées dans un bâtiment après qu'une frappe sioniste avait visé une voiture qui les précédait. Mais le bâtiment a été pris pour cible et, si Zeinab Faraj avait pu être secourue, les autorités libanaises avaient accusé l'armée sioniste d'avoir entraîné les opérations de sauvetage visant à sauver Amal Khalil alors qu'elle était encore en vie. Human Rights Watch (HRW), Amnesty International et l'organisation libanaise The Legal Agenda ont publié jeudi des enquêtes distinctes. HRW parle "d'attaques manifestement délibérées contre des civils (...) ce qui constituent un crime de guerre". HRW a déclaré également que son enquête était fondée sur l'examen de photos et de vidéos, de témoignages et d'une demande officielle de la Croix-Rouge libanaise visant à autoriser les équipes d'ambulanciers au lieu du raid. Amnesty dénonce également une « attaque directe contre des civils », appelant à diligenter une « enquête pour crime de guerre », après avoir examiné des preuves photographiques et des témoignages. L'enquête menée par The Legal Agenda a, elle aussi, conclu à "des crimes de guerre et des violations graves du droit international humanitaire".

En juin dernier, une enquête du Washington Post a révélé que les forces sionistes avaient empêché les équipes de secours d'atteindre Amal Khalil pendant une période critique, alors même qu'elle était encore en vie.

Selon le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), « 15 journalistes et professionnels des médias ont été tués » par l'entité sioniste au Liban depuis octobre 2023.

CRISE DE CEUTA

Des partis politiques demandent d'exclure le Maroc de la co-organisation du Mondial-2030

Des partis politiques espagnols et portugais ont demandé l'exclusion du Maroc de la co-organisation de la coupe du monde de football 2030, qu'il devrait abriter conjointement avec l'Espagne et le Portugal et ce, à la suite de la crise migratoire de Ceuta. Ainsi, le parti Vox a annoncé, jeudi, avoir demandé l'exclusion du Maroc de l'organisation du Mondial-2030, au moment où les partis Podemos et Sumar ont estimé que l'Espagne ne pouvait pas co-organiser le tournoi planétaire avec le Maroc, une "dictature" exploitant "des gens désespérés pour ses intérêts géostratégiques". L'arrivée massive de migrants dans l'enclave espagnole en provenance du Maroc en quelques jours "pose la

question de la capacité" de Rabat "à garantir les conditions de sécurité et de contrôle qu'exige un événement rassemblant des millions de supporters", a déclaré Vox, dans un communiqué. Selon les données les plus récentes, 72.000 migrants sont entrés illégalement en quelques jours, fin juillet, dans l'enclave espagnole de Ceuta, un chiffre record en si peu de temps, selon le ministère espagnol de l'Intérieur. Vox a annoncé avoir déposé une proposition de loi devant le parlement espagnol pour exclure le Maroc de l'organisation de la coupe du monde. "L'Espagne ne devrait pas organiser la Coupe du monde avec une dictature comme le Maroc, qui ne respecte pas les droits humains", a

écrit sur les réseaux sociaux le chef de Podemos, Pablo Fernandez. "Il est impossible d'organiser la Coupe du monde 2030 avec une monarchie qui menace et utilise des gens désespérés pour ses intérêts géostratégiques", avait déclaré lundi Nahuel Gonzalez Lopez, député de Sumar. Au Portugal, le parti écologiste "Livro" a demandé au gouvernement de son pays et à la Fédération portugaise de football d'exclure le Maroc de la co-organisation du Mondial, estimant que le Maroc "n'est pas un partenaire fiable". Il a expliqué sa position par la récente crise migratoire de Ceuta au cours de laquelle Rabat a utilisé les migrants illégaux pour faire pression sur le gouvernement espagnol.

GHAZA

300 enfants tombés en martyrs depuis l'annonce de l'accord de cessez-le-feu

Au moins 300 enfants sont tombés en martyrs à Gaza depuis l'annonce, en octobre dernier, de l'accord de cessez-le-feu dans l'enclave palestinienne où l'entité sioniste poursuit toujours son agression génocidaire, a déclaré jeudi le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef). "Un cessez-le-feu qui laisse en moyenne un enfant mort chaque jour est un échec pour les enfants", a déclaré Edouard Beigbeder, directeur régional de l'Unicef pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. "Avec des centaines d'enfants blessés, dont beaucoup grièvement, les enfants de Gaza attendent toujours" la fin de l'agression sioniste contre Gaza, at-il ajouté. A l'instar de nombreuses autres agences et partenaires des Nations Unies, l'Unicef a de nouveau alerté sur le fait que, dans toute la bande de Gaza, les enfants continuent de souffrir de malnutrition aiguë, de maladies, d'eau insalubre et de systèmes d'assainissement endommagés. Malgré les appels répétés à inonder l'enclave palestinienne d'aide -et à faire cesser les massacres-, les agents de santé de l'Unicef ont dé-



terminé comment des mères épuisées et affaiblies continuaient d'arriver dans les centres de santé, portant leurs enfants gravement malnutris. Une autre conséquence de ce manque chronique d'assistance est une augmentation inquiétante des naissances prématurées, ainsi que du nombre croissant de nouveaux-nés dans un état critique. "Il n'y a pas assez d'incubateurs et, dans certains cas, le personnel soignant constate que deux, voire trois bébés partagent une même ma-

chine", explique Louise Wateridge, porte-parole de l'Unicef. "A Gaza, des enfants de quelques jours seulement luttent déjà pour survivre, nés dans des hôpitaux partiellement fonctionnels, en manque d'équipement et de médicaments", at-elle alerté, tout en appelant à la fin des massacres, à un acheminement massif de l'aide et à la protection des enfants. "Le monde parle de cessez-le-feu, mais des familles à Gaza continuent d'enterrer leurs enfants", a poursuivi le porte-parole de l'Unicef.

INCENDIES DE FORÊT

L'UE appelle à investir davantage dans la nature



L'Union européenne (UE) va inciter ses Etats membres à renforcer leurs investissements dans la gestion environnementale afin de réduire les risques d'incendies de forêt, alors que le coût économique des incendies qui ont frappé plusieurs pays européens cet été a déjà dépassé 15 milliards d'euros, a déclaré jeudi la commissaire européenne à l'Environnement, Jessica Roswall, citée par des médias.

De violents incendies de forêt ont ravagé notamment la France, l'Espagne et la Grèce,

entraînant des pertes économiques estimées entre 15,6 et 19,1 milliards d'euros, selon des estimations publiées jeudi par le service de prévision météorologique AccuWeather. Ce montant comprend les dégâts matériels, les infrastructures endommagées, les opérations de lutte contre les incendies, le déblais ainsi que les indemnisations anticipées.

"La prévention est la première ligne de défense. Il est évident que nous devons investir davantage dans la nature", a déclaré Jessica Roswall. Le commissaire européen

a averti qu'"aucune région d'Europe n'est épargnée", citant notamment l'augmentation du risque dans les pays nordiques comme la Finlande et la Suède. Les besoins d'investissement sont, selon elle, "absolument urgents".

Jessika Roswall a indiqué que Bruxelles suivrait l'utilisation des fonds européens par les Etats membres, notamment pour vérifier qu'ils soient consacrés à la prévention des incendies.

"Il est important de voir que les Etats membres utilisent également cet argent pour lutter contre les feux de forêt. Ce financement sera important pour les interventions, la prévention des incendies ainsi que les investissements dans la nature", a-t-elle déclaré. La Commission européenne examinera également la manière dont la prévention des feux de forêt est intégrée aux plans nationaux des gouvernements visant à appliquer la loi européenne sur la restauration de la nature dégradée. Ces plans doivent être transmis à l'Union européenne d'ici septembre. "Ce n'est pas un luxe, car le coût, si nous ne le faisons pas, ne cesse d'augmenter", a affirmé le commissaire, estimant que les investissements étaient nécessaires "non seulement pour protéger nos foyers et des vies, mais aussi nos industries".

IRAK

313 cas de fièvre hémorragique, 24 décès depuis début 2026

L'Irak a enregistré 313 cas de fièvre hémorragique, dont 24 décès, depuis le début de l'année 2026, a annoncé jeudi le ministère irakien de la Santé, cité par l'agence de presse irakienne INA.

Citant le porte-parole du ministère, Saif Al-Badr, l'agence a indiqué que « le ministère suit quotidiennement l'évolution de la situation épidémiologique de la fièvre hémorragique dans l'ensemble des gouvernorats, à travers les équipes de surveillance épidémiologique et les établissements de santé, en coordination avec les autorités vétérinaires et les services de contrôle compétents ». Le responsable a précisé que le ministère poursuit les campagnes de sensibilisation et d'éducation sanitaire, tout en renforçant les mesures de dépistage précoce, de diagnostic et de prise en charge des malades. Il a souligné que le traitement est d'autant plus efficace que la maladie est déterminée à un stade précoce, appelant la population à respecter les mesures de prévention afin de limiter la transmission de l'infection. La fièvre hémorragique regroupe plusieurs maladies virales caractérisées par une forte fièvre et des hémorragies. Leur gravité varie de formes bénignes à des formes présumées mortelles. Elles se transmettent notamment par les animaux infectés, les liquides biologiques de personnes contaminées ou certains insectes vecteurs, et sont présents dans plusieurs régions du monde.

NIGERIA

Plus de 300 victimes d'enlèvements libérées

Le gouvernement nigérian a annoncé mercredi la libération de 308 victimes d'enlèvements, dont 163 enlevées plus tôt cette année dans un seul village.

Les enlèvements contre rançon perpétrés par des groupes criminels, des terroristes et des gangs connus sous le nom de bandits sont récurrents au Nigeria, en particulier dans les zones du nord et du centre du pays où la présence de l'Etat est limitée. En février, des terroristes présumés ont attaqué le village de Woro, dans l'Etat de Kwara, près de la frontière avec le Bénin, tuant plus de 150 personnes et en levant un certain nombre - resté indéterminé. "Le président Bola Ahmed Tinubu se félicite chaleureusement du sauvetage réussi de 308 citoyens nigériens qui avaient été enlevés lors de différentes attaques dans les Etats du Niger et de Kwara", a déclaré le porte-parole présidentiel Bayo Onanuga. Il a précisé que 163 provenaient de Woro "et 145 de l'Etat du Niger". Les victimes ont été libérées d'un lieu situé dans la forêt du parc national du lac Kainji. Les vastes forêts et réserves du pays, souvent mal contrôlées, sont transformées en réparations pour les groupes criminels nigériens. Il s'agissait de "la plus grande opération de sauvetage jamais réalisée en une seule journée", a affirmé M. Onanuga. Des terroristes présumés ont semé la terreur à Woro après avoir envoyé une lettre au village pour annoncer leur intention de prêcher, sans que personne ne se présente.

BULGARIE

Un ancien pont romain refait surface dans le Danube

La baisse exceptionnelle du niveau du Danube en Bulgarie, provoquée par une importante sécheresse consécutive aux vagues de chaleur record en Europe cet été, a permis de mettre au jour une partie des fondations de l'ancien pont Constantin, l'un des ouvrages d'ingénierie les plus remarquables de l'Empire romain.

"Pour les archéologues, ces moments sont extrêmement précieux car la nature révèle un objet qui est caché sous le Danube la plupart du temps", a indiqué jeudi Pavel

Popov, du Musée historique régional de Pleven (nord de la Bulgarie), soulignant que cette situation offre "une occasion rare de l'observateur, du documenter et de l'étudier dans son environnement réel". Inauguré en 328, le pont reliait l'ancienne cité d'Ulpia Oescus, dans l'actuelle Bulgarie, à Sucidava, en Roumanie. Long de plus de deux kilomètres, il est considéré comme l'un des plus grands ponts construits durant l'Antiquité, bien que son existence ait été de courte durée, sa destruction étant es-

timée vers l'année 367. Une équipe du Musée historique régional de Pleven a effectué mardi des prises de vues aériennes et documenté les vestiges visibles du pont, près du village de Gigen, dans le nord de la Bulgarie. Cette découverte, rendue possible par la baisse inhabituelle du niveau du Danube, constitue une opportunité exceptionnelle pour les spécialistes d'approfondir leurs connaissances sur les techniques de construction romaines et sur le rôle stratégique de cet ouvrage dans l'Antiquité.

TCHAD

13 morts dans une épidémie de choléra

Treize personnes sont mortes et 239 cas ont été recensés dans une épidémie de choléra qui frappe le Tchad depuis juillet, a indiqué jeudi le ministère tchadien de la Santé.

L'épidémie de choléra qui sévit actuellement dans deux provinces du Tchad, celle du Hadjer Lamis au nord et de N'Djaména, la capitale, a tué 13 personnes, selon le dernier bilan de situation des autorités sanitaires. A la date du 3 août, 239 cas avaient été recensés dans ce pays enclavé d'Afrique centrale où vivent près de 21 millions d'habitants. Une campagne de vaccination est actuellement en cours et quelque 50.799 ont déjà été vaccinés, ont précisé les autorités sanitaires, qui ont déclaré l'épidémie le 24 juillet, après de premiers décès déclarés le 13 juin. Ces derniers mois, plusieurs pays africains sont touchés par des épidémies de choléra, à l'instar de la Centrafrique, du Nigéria et de la République



démocratique du Congo. Le choléra, infection diarrhéique aiguë, est provoquée par l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminée par un vibron. Facile à traiter par réhydra-

tation notamment, ou avec des antibiotiques dans les cas sérieux, elle peut néanmoins tuer en quelques heures faute de traitement.

ATHLÉTISME / MONDIAUX U20-2026

Les Algériens Dissa et Touahria qualifiés pour la finale du 3.000 m steeple



Les Algériens Soheib Dissa et Zakaria Touahria se sont brillamment qualifiés pour la finale du 3.000 m steeple des Championnats du monde d'athlétisme des moins de 20 ans (U20), à l'issue des séries disputées jeudi au Hayward Field d'Eugene (Oregon), offrant à l'Algérie une double

présence dans l'explication finale de l'épreuve. Engagé dans la première série, Soheib Dissa a assuré sa qualification en prenant la 3e place avec un chrono de 8 min 48 sec 60/100, améliorant au passage son record personnel. De son côté, Zakaria Touahria a terminé 6e de la deuxième série en 8 min 53

sec 06/100, un temps suffisant pour décrocher l'un des billets qualificatifs au temps et rejoindre, lui aussi, la finale mondiale.

Cette double qualification constitue un excellent début pour le demi-fond algérien dans ces Mondiaux U20, confirmant les progrès de la relève nationale dans les épreuves de fond et de steeple. Les deux représentants algériens tenteront désormais de jouer les premiers rôles lors de la finale du 3.000 m clocher, programmée le dimanche 9 août (22h05 heure algérienne), où ils auront l'occasion de défendre les couleurs nationales face aux meilleurs spécialistes mondiaux de la catégorie. Plus tard dans la journée, la délégation algérienne poursuit sa campagne à Eugene avec plusieurs engagements, notamment celui du sauteur en hauteur Younes Ayachi, leader mondial U20 de la saison, considéré comme l'une des principales chances de médaille de l'Algérie dans cette édition 2026. L'Algérie participe à ces Championnats du monde avec une délégation de 16 athlètes (13 garçons et trois filles), engagés dans différentes disciplines de piste et de concours, avec l'ambition de confirmer l'essor de l'athlétisme national chez les jeunes et de rivaliser avec l'élite mondiale de la catégorie.

FOOT/ LIGUE 1 "MOBILIS"

L'ES Sétif bat le club turc de Bulvarspor (2-1)

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, s'est imposée face à la formation turque de Bulvarspor (Div.4) 2-1 (mi-temps : 0-0), en match amical, disputé jeudi en marge du stage qui se déroule en Turquie, en prévision de la saison 2026-2027. Les deux buts ont été inscrits en seconde période par la nouvelle recrue estivale, Zakaria Benchaâ, et le milieu offensif Abderrahmane Bouneggab. Lors du premier test amical, l'Entente et le club qatari d'Al-Muaither SC se sont neutralisés lundi sur un score vierge (0-0). Les Sétifiens disputeront un dernier match de préparation, dimanche prochain face aux Baheïnien d'Al-Muharrag. Avant de s'envoler vers la Turquie, les Sétifiens ont effectué un stage au

Centre technique régional (CTR) de Tlemcen, consacré à l'aspect physique, ponctué par deux tests amicaux face au Wifak Sebdou (8-0) et au CRB Hammam Bougherara (3-0). L'Entente, dont la barre technique a été confiée à l'Egyptien Mohamed Yahia Mahmoud Sedki, dit "Capitaine Hamada", est l'un des clubs les plus actifs sur le marché des transferts, avec l'arrivée de plusieurs joueurs entre autres, l'attaquant Zakaria Benchaâ, le milieu de terrain Dalil Hasen-Khodja (27 ans), l'ailier Mohamed Islam Belkhir (ex-CRB), ou encore le défenseur Anis Khemaïssia (ex-Al-Hilal libyen). L'ESS a bouclé la saison 2025-2026 à la 10e place au classement final, en compagnie de l'USM Alger, avec 39 points chacun.



HANDISPORT

Les Jeux mondiaux IBSA-2027 prévus du 26 mai au 6 juin à Tachkent

Les Jeux mondiaux de la Fédération internationale des sports pour aveugles (IBSA) se dérouleront du 26 mai au 6 juin 2027 à Tachkent (Ouzbékistan), a annoncé l'instance internationale, qui a lancé le compte à rebours de cette manifestation quadriennale, considérée comme le plus important rendez-vous multisports réservé aux athlètes aveugles et malvoyants.

Organisés tous les quatre ans, les Jeux mondiaux de l'IBSA constituent la principale compétition internationale dédiée aux sportifs atteints de déficience visuelle. Ils offrent aux athlètes issus des différents continents l'occasion de se mesurer à plus haut niveau dans plusieurs disciplines, tout en favorisant

les échanges et la coopération entre les acteurs du mouvement handisport.

L'IBSA souligne que cet événement vise également à promouvoir l'inclusion, l'égalité des chances et l'accessibilité à travers le sport, tout en mettant en lumière les performances, la détermination et la résilience des athlètes aveugles et malvoyants.

La capitale ouzbèke accueillera, à cette occasion, des centaines d'athlètes, entraîneurs, officiels techniques, classificateurs et bénévoles, ainsi que des représentants de la famille IBSA, dans une manifestation appelée à constituer une vitrine du développement du sport destinée aux personnes déficientes visuelles à travers le monde. Les préparatifs sont déjà engagés avec la mise en place d'un

Comité d'organisation local par le Comité national paralympique d'Ouzbékistan, en coordination avec l'IBSA, afin d'assurer le bon déroulement de cette compétition.

La Fédération internationale a précisé que les détails relatifs au programme des compétitions, aux règlements techniques, aux procédures d'accréditation, à l'hébergement, aux transports et aux différentes échéances organisationnelles seront communiqués progressivement au cours des prochains mois.

A travers cette nouvelle édition, l'IBSA entend une nouvelle fois promouvoir les valeurs d'excellence, d'équité, d'accessibilité, d'innovation, d'amitié et de coopération internationale qui caractérisent le mouvement sportif des personnes aveugles et malvoyantes.

BEACH-VOLLEY
FÉMININ

Zemmouri accueille la 3e étape du Circuit national

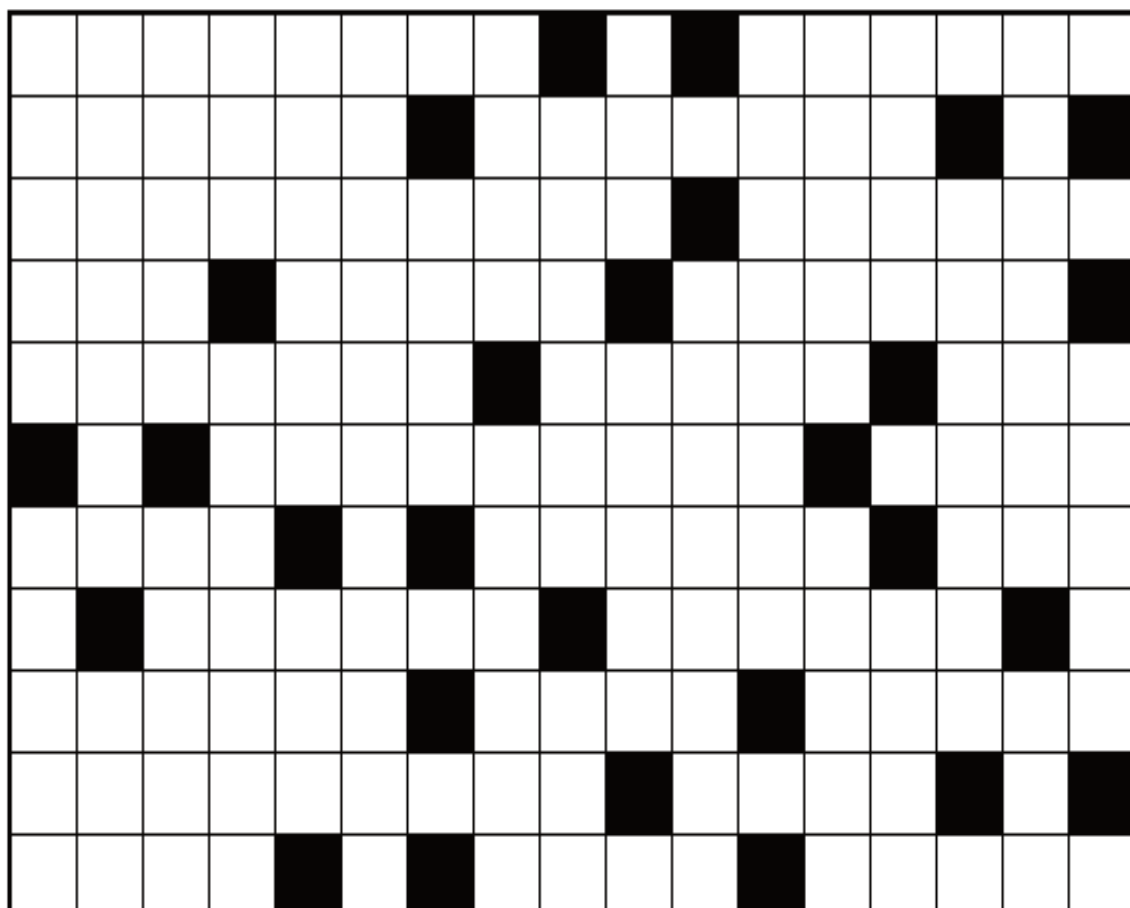
La troisième étape du Circuit national de beach-volley, catégorie seniors dames, se disputera du 9 au 11 août au complexe touristique Le Grand Bleu, à Zemmouri (wilaya de Boumerdès), a annoncé jeudi la Fédération algérienne de volley-ball (FAVB). Organisée en collaboration avec le club Espoir Sportif de Béni Amrane (ESBA), cette troisième manche s'inscrit dans le cadre de la poursuite du calendrier national de la discipline et réunira les meilleures paires féminines du pays, appelées à rivaliser pour les premières places dans une compétition qui s'annonce relevée. Selon la FAVB, cette étape est organisée dans le but de promouvoir davantage le beach-volley féminin et d'offrir aux athlètes un cadre de compétition répondant aux exigences du haut niveau. L'instance fédérale souligne également que cette manifestation sportive mettra en avant les valeurs de fair-play, d'esprit sportif et de compétition de qualité, tout en contribuant au développement de la pratique du beach-volley en Algérie. La troisième étape du Circuit national se déroulera ainsi sur trois jours, du 9 au 11 août, sur les installations du complexe touristique Le Grand Bleu de Zemmouri, où sont attendues les meilleures équipes féminines du pays.

APNÉE SPORTIVE Le championnat d'Algérie Indoor débute à Oran

Les épreuves du championnat d'Algérie d'apnée sportive indoor ont débuté vendredi au niveau du centre nautique du complexe olympique "Miloud Hadei" d'Oran. Cette compétition sportive de deux jours, organisée par la ligue d'Oran de sauvetage, de secourisme et des activités subaquatiques, en collaboration avec la FASSAS et la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, regroupe plus de 80 apnéistes des catégories juniors, seniors et masters, hommes et dames, issus de 18 clubs représentant les wilayas d'Alger, Annaba, Blida, Chlef, Médéa, Oran, ainsi que l'équipe du commandement des forces navales de l'ANP. Le programme de ce championnat national prévoit le déroulement de 5 épreuves : la statique de 4 minutes, la dynamique bi-palmes, la dynamique mono-palme, la dynamique sans palmes et le speed endurance 2x50 mètres filles et garçons. La première journée sera consacrée aux épreuves de statique, de dynamique sans palmes et de vitesse endurance 2x50 mètres. Ce championnat sera clôturé samedi avec le déroulement des épreuves de dynamique bi-palmes et de dynamique mono-palme. La direction de cette compétition est assurée par le directeur technique national, Fouzi Kheloufi, assisté de 10 arbitres de la FASSAS.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -
AIL
DOS
ERE
ERS
ESA
GRE
IVE
OAS
OST
UNES
TENIR
TOTEM

- 4 -
ANGE
ASTI
EOLE
ESSE
ETAT
ETES
ETUI
MARI
SALI
TARIS
SENTIE

- 5 -
ANCRE
AROME
ELOGE
ESTER
MIRE
ORNEE
OTAGE
RECEL
STAGE
RECASE

- 6 -
ACABIT
ARTERE
CORAIL
DEROGE
DORERA
EGALER
ERMITE
OGIVES
RAMAGE

- 7 -
ADORERA
AGARICS
AMICALE
ETETERA
GARERAS
MISAINÉ

- 11 -
OSTENSIBLES

 **d'vinettes**

Qu'est-ce qui fait de l'ombre
dans les bois sans jamais
y pénétrer ?

Réponse: le soleil

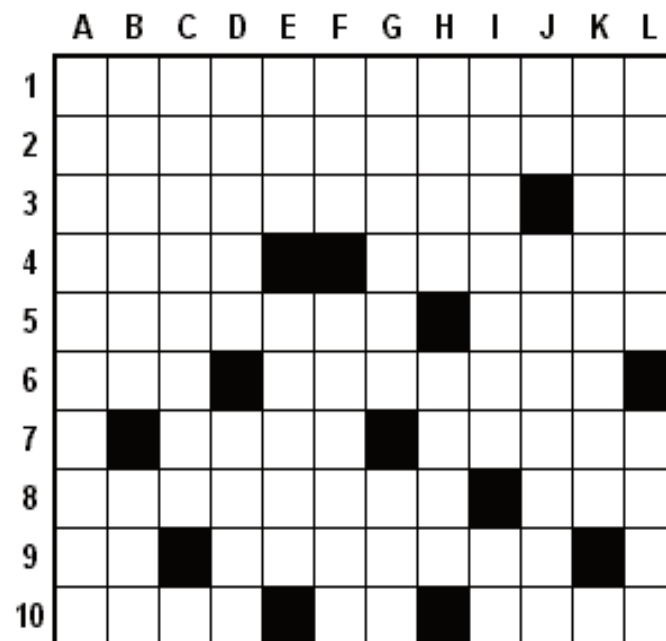
Le Saviez-vous ?

*Le citron contient plus de sucre
que la fraise !*



Cela paraît assez étrange, mais le citron est plus sucré que la fraise, en effet, 100 g de citron contiennent 8 g de glucide alors il n'y a que 7 g de glucide dans 100 g de fraise. En fait, c'est l'acide citrique présent en abondance dans cet agrume qui camoufle le goût du sucre et qui empêche les chémorécepteurs situés sur notre langue de détecter cette substance de saveur douce dans le citron.

Mots croisés



Horizontalement

- 1 - Vermifuge
- 2 - Donner un air de Nouveau Monde
- 3 - Bons tuyaux pour faire le plein - Initiales papales
- 4 - Lieu de délices - Glossine africaine
- 5 - Elle nécessite un bon tirage - Pays d'asie
- 6 - Son bonnet coiffe rarement les catherinettes - Dispensé
- 7 - Souveraine végétale - Pas très productif
- 8 - Couvrirai de plis harmonieux - Elément de service
- 9 - Coincé - Mise dans le ton
- 10- A échanger avec la casse - Marque de licence - Concret

Verticalement

- A - Miellesues
- B - Avec lui, le col est encore plus raide - Lieu de mauvaise école
- C - Préparera un spectacle
- D - Vieux ring - Prend position
- E - Matière de vieux potiers - Démantelée
- F - Et pas ailleurs - Espagne d'autrefois
- G - Les soeurs de maman - Lourdes charges
- H - Malheureuse infante - Dissimule
- I - Fignoler - Désinence verbale
- J - Petite bourguignonne - Augmentée du produit des rafles
- K - Descend dans le milieu
- L - Anneaux pour gens de mer - Plan pour couper le quartier

Sudoku

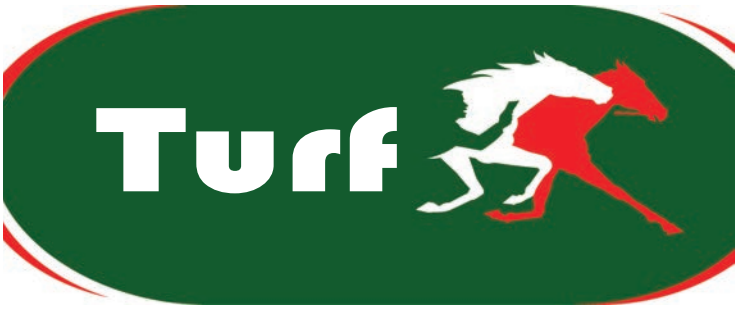
		8		3	6			
			9			6	8	
			8	7			3	1
5	6		7	4				
	4		1	9		8	6	
9	8	1		6		5	7	
1	2	7	6		3	4	9	
4	3	9			7	1		6
			4			7	2	3

Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré
tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

1	P	A	R	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
2	P	A	M	E	R	I	C	A	N	I	S	E	R
3	P	I	P	E	L	I	N	E	S		S		S
4	E	D	E	N									
5	L	O	T	E	R	I	E						
6	V	A	N	E									
7	R	A	O	S	E								
8	D	R	A	P	E	R	A	I					
9	E	U											
10	S	E	N	E									

2	2	1	8	5	3	6	9	4	7
3	7	7	4	9	2	2	1	6	8
6	9	5	8	7	4	1	2	3	1
5	6	5	6	2	7	4	8	3	1
9	7	4	3	1	9	5	8	6	2
8	1	2	7	6	5	3	4	9	8
4	3	9	2	8	7	1	5	6	3
5	6	4	9	7	6	3	1	2	3



MEMO-COURSES Par Zeggai Abdelkader

Hippodrome de Djelfa 08/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Laghouat 07/05/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m			Hippodrome de Zemmouri 30/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.600m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.
1er DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	56	1er TORNADO DE SRIDJA	T. MEGOUCI	57	1er ECLAIREUR	S. FOUZER	2.650
2ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	58	2ème FAHD ESSAHRA	M. SEMMAHI	57	2ème CYRUS DE CAYOLA	N. TIAR	2.675
3ème SARA AL DJANOUB	T. LAZREG	55	3ème GOGHALA	JJ/ MA. AIDA	56	3ème FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.650
4ème AMIRA DE MONLAU	AM. BENDJEKIDEL	55	4ème RAHILE AMIRA	R. BAGUIRA	53	4ème ELISIO DAIRPET	AL. BENDJEKIDEL	2.650
5ème CHEIKH EL ARAB	B. GACEM	56	5ème CHAMIZA	D. BOUBAKRI	55	5ème VIC D'YVEL	A. BENHABRIA	2.650
6ème TANOUBIA	M. THAMEUR	56	6ème MAGE GAL	T. LAZREG	57	6ème JANIEDOR	R. TARZOUT	2.625
7ème MON DE MONLAU	MS. GUEHIOUCHE	56	7ème HAMAM	M. SENOUCI	57	7ème ECLAIR DE L'ELLE	T. BELHABCHIA	2.625
8ème GOLDEN BOY D'HEM	B. BAGUIRA	57	8ème PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	56	8ème HUMPHREY	F. BENDJEKIDEL	2.625
9ème EL KASER	D. BOUBAKRI	56	9ème NACHID	O. CHEBBAH	56	9ème DRAGA D'ALOUETTE	N. TARZOUT	2.625
10ème CHEBLI	K. RAHMOUNE	56	10ème ANGE	AB. SEMGHOUNI	53	10ème AYANNA D'OGER	Y. BELHABCHIA	2.600
retirée JAZMIYA	R. KHELIFI	56	retirée AAMRA	JJ/ MA. AIDA	54	R.A.P ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2.625
tombé NOSSAL	M. SEMMAHI	56	arrêté MACEBU	B. BAGUIRA	55	arrêté IRISH PAULO	M. HAMLIL	2.625

Hippodrome du Caroubier 11/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Djelfa 10/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Zemmouri 09/04/2026 Trot Attelé - Distance: 2.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	DRIVERS	DIST.
1ère ICTIYEQ	A. YAHIAOUI	57	1er ICHRAQ EL BARAKA	D. BOUBAKRI	55	1er FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.450
2ème HADITH D'HEM	AP/ Y. CHELLAL	53.5	2ème FAHD ESSAHRA	M. SEMMAHI	55	2ème ECLAIRE DE RAGE	A. SAHRAOUI	2.425
3ème GAID D'HEM	CH. CHABANE	55	3ème SARA AL DJANOUB	R. BAGUIRA	56	3ème JOKER BECHARDIERE	S. FOUZER	2.400
4ème IHRANE	K. HAOUA	57	4ème GABY D'HEM	K. RAHMOUNE	56	4ème FRENCH DESIGN	Y. MEZIANI	2.400
5ème AMIRET DE GAZEL	AM. BENDJEKIDEL	55	5ème RAI HANE EL JANA	B. GACEM	53	5ème FUNKY FAMILY	R. TARZOUT	2.450
6ème GAWAHIR D'HEM	W. HAMOUL	54	6ème RAHILE AMIRA	A. ATTIA	53	6ème ES TU LA JAVANAIS	A. BENHABRIA	2.425
7ème MAMITCHA	C. BOUSSAA	54.5	7ème NACHID	AP/ Y. CHELLAL	54.5	7ème DARK NIGHT	AL. BENDJEKIDEL	2.400
8ème AMIRE AL DJANOUB	S. BENDJEKIDEL	54	8ème TANOUBIA	T. LAZREG	56	8ème UNGHAI	N. TARZOUT	2.450
9ème BENHIDAR AL HOCEIN	CH. ATALLAH	57	9ème DHIKRA	T. MEGOUCI	56	distancé CACTUS D'YVEL	N. TIAR	2.400
10ème GAMRA D'HEM	A. BOUSSAA	52	10ème LIZA AL HOCEIN	M. THAMEUR	53	distancé DESTIN DE L'AUBE	ABM. BOUBAKRI	2.425
11ème CHAWEL	T. ALI OUAR	58	11ème AAMRA	JJ/ MA. AIDA	54	R.A.P CHER AMI	M. HAMLIL	2.400
retirée GOULLI D'HEM	K. BAGHDAD	56	retiré EL MOURAFEK	A. SAADI	55	arrêtée VICTOIRE DU VERGER	C. SAFSAF	2.400

Hippodrome d'El-Eulma 08/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.200m			Hippodrome de Tiaret 07/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.300m			Hippodrome de Djelfa 06/04/2026 Pur-sang arabe - Distance: 1.400m		
CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.
1er MBABI	T. ALI OUAR	56	1ère RITEJ EL MESK	K. HAOUA	55	1er HADJLA D'HEM	D. BOUBAKRI	55
2ème EL KESSE	S. BENYETTOU	57	2ème GO D'HEM	JJ/ AEK. DJELLOULI	56.5	2ème RAAD BOUCHAKER	A. ATTIA	58
3ème LEITH NAILI	AP/ Y. CHELLAL	53.5	3ème ISHRAQ EL MESK	YS. BADAOU	54	3ème AMOUADJ EL MESK	AP/ Y. CHELLAL	51
4ème RAZAN EL MESK	MS. AIDA	56	4ème INITIAL	W. HAMOUL	54	4èmeVIGILE	T. LAZREG	57
5ème SAKER ESSAHRA	O. CHEBBAH	54	5ème JIANNA	AP/ IBS. BIZ	52	5ème HOULM EL DJANOUB	JJ/ MA. AIDA	54
6ème GHOURBA	CH. ATALLAH	55	6ème HADIL EL MESK	HA. EL FERTAS	52	6ème GOGHALA	M. SEMMAHI	57
7ème VAHISSANE	AB. ATALLAH	55	7ème BISKI M'HARECHE	AP/ KR. BOUBEKEUR	54.5	7ème MAGE GAL	B. BAGUIRA	58
8ème ISAM AL MAJD	AH. CHAABI	57	8ème JOUHAINA	AZ. ATHMANA	56.5	8ème MAROUANE SAT	R. BAGUIRA	55
9ème BARBAROUS	B. BERRAH	53	9ème JORIX	HO. EL FERTAS	53	9ème DOGHAM	AB. SEMGHOUNI	56
10ème KIRTA	AM. BENDJEKIDEL	57	10ème JAZZE DE SERSOU	F. ABDI	55	10ème FAHD ESSAHRA	AH. CHAABI	54
11ème BOUCHAKER	F. CHAABI	55	11ème GOAL D'HEM	KH. BENKHATTOU	54	11ème CHAMIZA	K. RAHMOUNE	54
12ème JASSER	JJ/ S. ATALLAH	54	12ème FASSY	AP/ F. BOUBEKEUR	53	12ème PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	55
13ème MANEEL MAJD	T. LAZREG	55				13ème GOLNARA	M. SENOUCI	55
14ème EL AREEJA	A. HAMIDI	55				retiré ANGE	O. CHEBBAH	55
retiré MANSOUR EL MAYDAN	AB. AIDA	54						